

LA PAROLE EST A FOCH!

L'OFFENSIVE SE POURSUIT SANS RELACHE SUR LE FRONT OUEST

Sur un front de soixante-quinze milles, les troupes de Foch se lancent à l'assaut des positions allemandes qui croulent devant la force des attaques. — Les britanniques font très bien dans le nord.

PLUSIEURS PRISES IMPORTANTES
Les Français et les Américains n'accordent aucun répit aux Allemands dans leur offensive de l'Argonne. — On entrevoit déjà la fin des hostilités sur le front occidental.

New-York, 5. — La "Presse Associée" publie ce soir le communiqué suivant :

"Les termes d'après lesquels l'Allemagne peut obtenir la paix lui ont été remis. Tout élément de douceur en est exclus. Tout comme la paix accordée à l'Autriche Hongrie, à la Turquie et à la Bulgarie, le prix que l'Allemagne aura à payer est virtuellement celui d'une reddition absolue.

Les tenailles du militarisme allemand devront être brisées; les territoires envahis doivent être évacués et une compensation doit être accordée aux populations civiles pour tous les dommages qui leur ont été faits dans les attaques sur terre, sur mer et dans les airs. On doit insister sur le fait que l'Allemagne soit impuissante à reprendre les armes. Pendant ce temps les armées allemandes sont défaites en Belgique et en France. Partout, elles ne peuvent résister aux attaques des forces alliées. Le terrain est cédé sur une grande étendue en Belgique et en France, de la frontière belge à l'est de la Meuse.

Les Britanniques et les Belges, dans les Flandres, ont pénétré profondément dans le territoire détenu par l'ennemi qui est réellement accablé sous une vague d'assauts. De Valenciennes jusqu'à l'Aisne les Anglais et les Français chassent l'ennemi en désordre bien au-delà de sa frontière. Ce désordre n'a d'égale que celui causé par les attaques américaines et françaises dans la région de la Meuse et au nord-ouest de Verdun, où de rapides avances sont faites vers le nord sur un vaste front, avance qui menace de couper la retraite de l'ennemi et de lui infliger une grande défaite sur ce champ de bataille.

De la Belgique à la Meuse les Allemands sont affolés. Leur situation est particulièrement pathétique dans la grande poche située entre la Belgique et le nord du Rhin, où l'avance des Français et des Américains menace leurs lignes de communications et pourraient bien les forcer à se rendre.

De même la traversée de la Meuse en certains endroits par les Américains met en péril les forces considérables de l'ennemi au sud de Metz. Il y a des indications que l'ennemi pourrait bien être encerclé dans cette région. Un communiqué officiel allemand de mardi annonce que les Américains ont fait des avances partielles à l'ouest de la Moselle, qui conduit droit à Metz.

Un grand nombre de villes ont été reprises par les troupes alliées en plein dans la zone de combat, plusieurs milliers d'Allemands ont été faits prisonniers, un grand nombre de canons et d'énormes quantités de matériel ont été capturés. De plus l'ennemi a souffert des pertes terribles en soldats tués ou blessés.

Si on juge de la situation d'après la carte militaire, la crise sur le champ de bataille arrive à sa fin. Les Allemands commencent à réaliser que la machine militaire de Foch est maîtresse de la machine militaire allemande. Par conséquent, ils abandonnent partout le terrain, préservant leur ligne de frontière pour prévenir un effondrement complet.

LE RESULTAT DES ELECTIONS AMERICAINES EST INCERTAIN

New-York, 5. — A minuit, un peu plus de la moitié des rapports de l'élection du Congrès étaient arrivés et par les chiffres reçus on compte un gain de huit sièges au Congrès et trois au Sénat pour les Républicains.

A cette heure, le président Cummings du comité du parti démocrate a déclaré que les démocrates avaient remporté des victoires dans les deux Chambres.

Le président Hayes du comité républicain n'a pas publié de rapport mais il se dit certain que les Républicains contrôleront la Chambre.

Il y a de grands changements dans l'état de New-York, du Kentucky, de la Pennsylvanie, du Maryland, et du Kansas, mais il y a une défaite pour le parti démocrate et qu'il y a une victoire pour le parti républicain dans un autre district, il est actuellement difficile de connaître le résultat final.

Les chefs du parti démocrate au Congrès, le sénateur Simmons de la Caroline du Nord et le représentant Kitchen du même état ont été élus. Il en fut ainsi du chef républicain Marin de l'Illinois et du chef républicain du Massachusetts. L'ex-orateur Cannon, de l'Illinois, a été réélu; c'est son trente-deuxième terme au Congrès. Il n'a subi que deux défaites.

(Dernière heure)

Washington, 6. — Le comité national républicain dans une déclaration publiée à 1 heure ce matin annonce qu'il aura une majorité assurée au sénat et à la Chambre des Représentants.

UNE PROTESTATION DE L'AUTRICHE AU SUJET DE L'ARMISTICE

Amsterdam, 5. — D'après des avis reçus de Vienne, l'Autriche protestera contre l'interprétation de toute clause de l'armistice qui signifierait que les armées ennemies auraient la permission d'attaquer l'Allemagne en passant par l'Autriche.

Une dépêche envoyée à la "Vossische Zeitung", de Berlin, et venant de Vienne dit que samedi dernier la garde du château s'est mutinée et s'est ruée sur les portes du château, en criant: "Nous ne voulons plus de l'Empereur!"

Les officiers ont fait retourner quelques gardes, mais les autres avaient disparu, d'après la dépêche.

Suivant les informations reçues par la "Vossische Zeitung", une panique se produisit à Vienne à la suite du rapport annonçant que les prisonniers de guerre italiens s'étaient évoués et marchaient sur la capitale.

Le président Wilson, porte-parole des Alliés au sujet de la paix avec l'Allemagne, répond à Solf et lui dit que si l'Allemagne veut un armistice elle devra s'adresser directement à Foch qui a les conditions du conseil suprême de Versailles en mains.

QUE FERA MAINTENANT L'ALLEMAGNE?

(Dépêche de la Presse Associée)

Washington, 5. — Le président Wilson a préparé une note qui doit être envoyée au gouvernement allemand pour l'informer que s'il désire connaître les termes de l'armistice tels que préparés par le Conseil Suprême de Guerre de Versailles, il devra en faire la demande au maréchal Foch. La note du président a été publiée, ce soir, par le secrétaire Lansing.

Les Etats-Unis et les Alliés ont autorisé le maréchal Foch de recevoir les représentants du gouvernement allemand et de leur communiquer les termes de l'armistice.

Cette information a été donnée au gouvernement allemand, au moyen d'une note transmise par le secrétaire Lansing (au ministre suisse).

La note annonce que les gouvernements des Alliés ont déclaré qu'ils étaient prêts à faire la paix avec le gouvernement allemand aux conditions posées par le président Wilson dans son discours fait au Congrès, en janvier dernier, et sur les principes d'entente énoncés dans ses discours subséquents.

Cependant, les Alliés se réservent une complète liberté d'action, à la conférence de la paix, au sujet de la liberté des mers.

Il a de plus été déclaré au sujet de la restauration des territoires envahis que les gouvernements alliés comprennent que l'Allemagne fera des compensations pour tous les dommages faits à la population civile des Alliés et à la propriété, à la suite d'attaques par mer, par terre et dans l'air.



LE MARÉCHAL FOCH qui vient d'inviter les Allemands à aller le rencontrer.

LA NOTE DU SECRETAIRE LANSING

Voici le texte de la note de M. Lansing :

"J'ai l'honneur de vous prier de transmettre au gouvernement allemand la communication suivante :

Dans ma note du 23 octobre 1918, je vous ai informé que le président avait transmis sa correspondance avec les autorités allemandes aux gouvernements avec lesquels le gouvernement des Etats-Unis est associé comme belligérant, avec la suggestion que si ces gouvernements étaient disposés à accepter de discuter sur les conditions et principes indiqués, leurs aviseurs militaires et les aviseurs militaires des Etats-Unis fussent priés de soumettre aux gouvernements associés contre l'Allemagne les conditions nécessaires d'un armistice qui protégèrent amplement les intérêts des peuples que cela concerne et assurât aux gouvernements associés le pouvoir de sauvegarder et d'imposer l'exécution des détails de la paix à laquelle le gouvernement allemand a consenti, pourvu qu'ils considèrent un tel armistice possible au point de vue militaire.

Le président vient maintenant de recevoir un mémoire d'observations des gouvernements alliés au sujet de cette correspondance, que voici :

"Les gouvernements alliés ont étudié avec la plus grande attention la correspondance échangée entre le président des Etats-Unis et le gouvernement allemand et, sous les réserves ci-après notées, ils déclarent qu'ils sont disposés à faire la paix avec le gouvernement allemand aux conditions de paix posées par le président Wilson dans son discours au Congrès du 8 janvier dernier et d'après les principes énoncés dans ses discours subséquents.

"Ils doivent cependant faire remarquer que l'article No 2 concernant ce que l'on appelle généralement la liberté des mers se prête à diverses interprétations dont certaines ne pourraient être acceptées par eux. Ils doivent en conséquence se réserver une complète liberté sur le sujet lorsqu'ils entreront à la conférence de la paix.

"De plus, dans les conditions de paix posées dans son discours au Congrès du 8 janvier 1918, le président déclarait que les territoires envahis devraient être restaurés aussi bien qu'évacués et libérés. Les gouvernements alliés croient qu'il ne faut laisser aucun doute sur la signification de cette proposition. Ils l'interprètent comme comportant que l'Allemagne devra compenser tout dommage causé aux populations civiles des Alliés et à leur propriété par l'agression de l'Allemagne par terre, par mer et par l'air."

Je suis chargé par le président de dire qu'il est d'accord avec l'interprétation donnée dans le dernier paragraphe du mémoire ci-dessus cité.

Je suis en outre chargé par le président de vous prier de notifier le gouvernement allemand que le maréchal Foch a été autorisé par le gouvernement des Etats-Unis et les gouvernements alliés à recevoir des représentants dûment accrédités du gouvernement allemand et de leur communiquer les conditions d'un armistice.

Recevez de nouveau, Monsieur, l'assurance de ma plus haute considération.

(Signé), ROBERT LANSING.

LE NEGOCIATEUR ALLEMAND EST NOMME

Amsterdam, 5. — La "Germania" de Berlin déclare que le général von Winterfeldt, ancien attaché militaire à Paris, dirigera les négociations de l'armistice, au nom de l'Allemagne, sur le front occidental.

LES CONDITIONS PROBABLES DE L'ARMISTICE

(Dépêche spéciale au "Canada")

Washington, 5. — Si l'on prend l'armistice autrichien comme base, on peut conjecturer que les termes offerts à l'Allemagne seront à peu près ceux-ci :

Evacuer la France, la Belgique, la Russie, la Roumanie, l'Autriche, l'Italie et les Balkans.

Rendre toutes les divisions — artillerie et équipement — comprenant tout ce qui se trouve en territoire évacué.

Rendre une partie de ses flottes sous-marines, avec ses bons navires de guerre, ses croiseurs et autres vaisseaux qu'elle a pris à la Russie.

Désarmer le reste de sa flotte et permettre que les Alliés en fassent la garde.

(A suivre à la page 3)

Qualité Supérieure Bas Prix

FOURRURES

D'UNE VALEUR INUSITEE — A DES PRIX MODERES

La femme judicieusement élégante, qui veut non seulement paraitre, mais se sentir réellement bien habillée, n'aura qu'à choisir parmi nos magnifiques

TOURS DE COU — ECHARPES ET COLLETS

en lyn, renards gris, noir, naturel ou croisé, castor, hermine, chat sauvage, martre d'Alaska, kolinsky, Hudson seal et taupe; ou parmi nos

TUNIQUES

en taupe, Hudson seal et kolinsky et nos

Manchons de toutes description

Ces articles sont faits de fourrure unie ou de fourrures combinées et contrastantes. Ce sont tous d'exquises créations possédant ce cachet exclusif que seuls savent leur donner nos artistes-dessinateurs. Il n'y en a pas deux pareils.

LE DERNIER MOT DE LA MODE

La femme vraiment chic porte maintenant une gracieuse

SACOCHE EN FOURRURE

charmante bien avec sa parure ou son manteau. Les nôtres sont fort jolies, très fashionables et peu coûteuses.

Tous les patriotes achètent des Bons de la Victoire

Cheval Desjardins & Co Limitée

130 RUE SAINT-DENIS.

L'EMPEREUR CHARLES A REFUSE DE SIGNER L'ARMISTICE

Copenhague, 5. — Une dépêche de Vienne transmise au "Tageblatt" de Berlin, annonce que l'Empereur Charles a trouvé que les conditions de l'armistice accordé par les Alliés étaient tellement accablantes, qu'il les a considérées déshonorables et il a refusé de les signer. L'Empereur a déclaré qu'il désirait ne plus exercer son autorité comme commandant suprême de l'armée. Les conditions ont été finalement signées par le Feld-Maréchal von Straussenberg, le chef d'état-major.

La dépêche nie les rumeurs que l'Empereur avait abdicqué et avait l'intention de s'en aller en Suisse.

LES FRANÇAIS S'EMPARENT DE DEUX VILLES IMPORTANTES

L'avance en Argonne se continue avec une grande force. — Les villes de Guise et Marle tombent au pouvoir des Français.

(Câble de la Presse Associée)

Paris, 5. — Le communiqué officiel de ce soir, publié par le ministère de la guerre annonce que la retraite des Allemands entre le canal de la Sambre et l'Argonne a beaucoup augmenté. Les troupes françaises ont chassé l'ennemi de plusieurs sections sur ce territoire, faisant une avance, qui à certains endroits, dépasse une profondeur de plus de six milles.

Les importantes villes de Guise et Marle ont été capturées ainsi qu'une section du chemin entre Marle et Mont Cornet. Quatre mille prisonniers et soixante canons ont été capturés. Le communiqué dit :

"Le long du front français, du canal de la Sambre jusqu'à l'Argonne, la retraite de l'ennemi s'est continuée toute la journée et à certains endroits elle a atteint une profondeur de dix kilomètres."

"A la suite de la bataille de dimanche dernier, lors de la traversée du canal de la Sambre, la première armée française a complètement défait six divisions allemandes qui l'opposaient. Elle a capturé quatre mille prisonniers et soixante canons."

"A la première heure Guise était occupée et l'avance s'est continuée sans répit."

"A la fin de la journée nous avions atteint les faubourgs de Barzy, d'Esqueharies, Lavaqueresse, Grapilly, Malzy, Romery, Wicg-Faty et Colonnay, Saint-Richaumont et Housset. Dans ces villages réoccupés nous avons libéré plusieurs centaines de civils."

"Plus à droite nous tenons le chemin Neuville-Housset, Marle et le Marle-Mont Cornet jusqu'à l'est de Neuville-Bosmot, Eboulean, Bussy-les-Pierrepont et Dizy-le-Gros."

"Dans la région au nord-ouest de Château Porcien la vive bataille des derniers jours a déterminé un recul général de la part des Allemands. Notre ligne passe par le nord de Waleppe et Honnogne et par l'ouest de Chaudion et St-Fergues."

"Herpy, Conde-les-Herpy et Château Porcien sont entre nos mains. Nous avons pris pied sur les hauteurs à l'ouest du chemin situé entre Seraincourt et Ecluy. Quelques-uns de nos régiments ont réussi à traverser l'Aisne près de Nanteuil."

"Dans l'Argonne, nos troupes ont traversé par surprise le canal de l'Ardenne et l'Aisne près de Montgon et de Le Chesne. Ces deux villes ont été considérablement dépassées ainsi que les faubourgs d'ubols Mont Dieu."

UNE association de mal bâts
est funeste à la qualité du
recrutement.

A. SURIER.

LES GENES ENFANTS AU NATIONAL LAQUELLE DE NOS PAYS

Notre Y. M. C. A. canadien-français verra à leur formation. — Les soins que l'on y donnera à nos hommes de demain.

Nous avons déjà dit que l'A. A. D. A. Nationale avait été fondée pour aider à la survie de la race canadienne-française. Si nous voulons que la revanche des breuvels soit véritablement permanente et efficace, il faut de toute nécessité donner aux enfants qu'elle nous fournira les moyens de vivre en force et en santé. C'est à cette fin que l'A. A. D. A. Nationale donnera une attention toute spéciale à son gymnase de la rue Cherrier, à la culture physique de nos bambins et de nos bambines.

Pendant la seconde enfance, c'est-à-dire jusqu'à huit ans, l'éducation physique doit encore, non seulement primer l'éducation intellectuelle, mais constituer à ses côtés toute l'éducation. Les soins accordés au corps ont alors des résultats immédiats qui retentissent profondément sur tout le développement de l'organisme. Ceux qu'on s'efforce péniblement de donner à l'esprit ne sont même pas une cause de fatigue tant l'enfant réagit par indifférence à tout ce qu'on veut lui inculquer. Mais c'est une cause fréquente d'ennui et de contrainte.

Trop de parents, surtout parmi ceux qui n'ont pas reçu une instruction très complète, croient que pour élever le plus possible de science dans un jeune homme, il importe de commencer l'enseignement dès le jeune âge. De là ces tentatives enfantines auxquelles on veut absolument soumettre à lire, à écrire et à compter, auxquelles on fait réclamer par tous les moyens de la table de multiplication, toutes choses auxquelles ils ne comprennent rien. Ils mettent un temps infini à les connaître de mémoire; plus tard, cependant, ils les apprendront et les comprendront en quelques semaines.

Si tant de bambins sont frêles, anémiques, sans forces et sans gaieté, c'est parce que les préjugés des parents et les conditions de la vie moderne restreignent considérablement le temps qu'ils peuvent consacrer au jeu. En vérité, le bambin et la bambine devraient passer à jouer, tout le temps qu'ils n'emploient pas à manger ou à dormir. L'idéal des parents est souvent, au contraire, qu'ils restent bien sages sur une chaise, à feuilleter des images, dorloter des poupées ou à sucer leur pouce; et si l'enfant est trop vivace pour s'accommoder de ces « distractions », on l'envoie à la « maternelle » ou au « cours pour jeunes enfants » où des professionnels bien intentionnés sauront bien les faire leur tranquilles. C'est une solution élégante du problème et qui satisfait la conscience de tout le monde.

Que les enfants jouent sur la place, à la campagne, ou dans un square, quels jeux leur sont plus profitables? Ceux qu'ils aiment, qu'ils pratiquent de leur plein gré. Ne leur en imposez aucun! Ne leur imposez pas la nouveauté de croire que vous en inventez, qui mieux réglés et rationnels, les laisseront plus que les poudicités auxquelles ils prennent plaisir. Surtout, ne préférez pas les faire jouer aux barres, au croquet, au football, ou à d'autres jeux qui vous plaisent ou qui vous ont plu. Les enfants ont entre eux des jeux bien plus amusants; tout geste, tout mouvement met en branle leur imagination, et leur imagination leur modifie à chaque instant le but et la modalité de leurs exercices. C'est là l'heureux privilège de leur âge. Hommes, pour nous décider à mettre nos muscles en mouvement, nous avons besoin de théories, de règles et de principes; cela ne constitue pas un progrès sur l'enfant qui joue uniquement pour le plaisir de jouer. Si nous le laissons faire, il assure au mieux son éducation physique.

Mais si les conditions de vie, la situation des parents, l'opinion ferme qu'ils ont que l'instruction est avant tout nécessaire, et d'autres difficultés ou de préjugés s'opposent à ce qu'on laisse jouer le bambin tout le long du jour et qu'on lui accorde des mois de séjour à la mer, comment lui assurer-on néanmoins un développement corporel suffisant? En remplaçant par de la gymnastique artificielle la gymnastique naturelle qu'il ne peut faire.

En ce qui concerne la culture physique des bambins, elle ne présente rien de bien particulier, elle est même facile à appliquer, et nous remarquons qu'à cet âge, les enfants s'y appliquent et y prennent généralement plaisir, tant l'exercice correspond à un besoin impérieux de l'organisme.

Les bambins et les bambines canadiens-français, qui courent au gymnase de la rue Cherrier des instituteurs et des institutrices qui les dirigent dans la bonne voie. Les parents sont assurés que leurs enfants trouveront à notre institution un milieu éducatif d'une haute moralité. Il n'y a pas de co-éducation au Gymnase. Les prix des cours seront modiques, ce qui permettra à toutes les familles d'y envoyer leurs enfants. C'est pour l'avenir de la race. La date de l'inauguration du Gymnase ainsi que les honneurs des cours seront publiés dans tous les journaux. Qu'on ne manque pas de suivre les chroniques sportives de la presse canadienne-française. C'est là que la campagne éducationnelle du National a établi ses quartiers généraux.

M. A. P. PIGEON FAIT UN CADEAU DE \$500

Il a souscrit hier soir ce montant à l'oeuvre de l'A. A. D. A. Nationale. — Un geste vraiment patriotique qui devrait trouver des imitateurs.

M. A. P. Pigeon, l'imprimeur bien connu, a fait un très beau geste hier. Comme président honoraire de l'A. A. D. A. Nationale, M. Pigeon a assisté à plusieurs réunions et a pu constater tout le beau travail accompli par les directeurs. A la réunion d'hier soir M. Pigeon a adressé une lettre contenant un chèque de \$500.00 dont il a fait cadeau au National pour l'aider à mener son oeuvre à bonne fin. Le Président A. L. Caron l'a remercié en termes chaleureux et a noté que cette belle démarche devrait être suivie de plusieurs autres chez nos Canadiens-français doués de la fortune. M. Pigeon vient de donner là un bel exemple de patriotisme et a prouvé qu'il songe avant tout à la survie de sa race. C'est une façon pratique de prêcher le patriotisme.

LES QUARTIERS-GENERAUX DE L'A. A. D. A. NATIONALE

Toutes correspondances, communications, paiements de cotisations, etc., intéressant l'Association Athlétique d'Amateurs Nationale, doivent être adressés à son Siège Social, 80, rue Cherrier, tél. Est 323. Les amis du National sont priés de noter que le bureau de recrutement, chambre 30, de l'édifice Dandurand, est fermé depuis le 1er octobre.

UNE ASSEMBLEE IMPORTANTE DE L'A. A. D. A. NATIONALE

Le Bureau de Direction de notre grande association athlétique a décidé hier soir de tenir l'assemblée annuelle le 15 décembre prochain.

Le Bureau de Direction de l'A. A. D. A. Nationale a tenu une assemblée importante hier soir aux quartiers généraux de l'Association, rue Cherrier. Comme l'épidémie de grippe sévit encore et qu'il serait pour le moins osé de tenir l'assemblée à la date ordinaire, le Bureau a décidé de la remettre au 15 décembre prochain. Le retard apporté à l'assemblée permettra à tous les membres de constater tout le progrès fait par notre Association, et leur prouvera que le Y.M.C.A. canadien-français de la rue Cherrier est aussi secourable à personne à Montréal.

Le rapport présenté hier soir mentionnait que plus de trente nouveaux membres se sont inscrits au cours du mois d'octobre, ce qui porte le nombre actuel des membres à vie à près de neuf cents. Le National reçoit de nouvelles adhésions tous les jours. C'est bon signe.

ENCORE DES RUMEURS DU HOCKEY

Cette fois c'est Livingstone qui remplacerait Querrie dans les séries de la N. H. A.

Ottawa, 5. — Le président L. N. Bate a eu une conférence avec le « F. C. » Dey et le contrat a été signé, pour ce qui concerne l'Aréna. Eddie Livingstone remplacera probablement Charlie Querrie dans la ligue de hockey Nationale. Les directeurs du club de hockey d'Ottawa ont annoncé, hier, que la situation locale du hockey a été réglée, et que les arrangements ont été complétés. Cette nouvelle aura un puissant effet sur le hockey pendant la guerre, puis, comme celle-ci, comme tous les événements, terminée dans quelques jours. Cependant, le club local n'est pas l'Aréna Nationale de Hockey Nationale ou sont-ils combinés avec l'Association Canadienne de Hockey.

Le président Bate et les autres directeurs de l'Ottawa ont eu une conférence avec Ted Dey de bonne heure cette ma-

maine et le contrat pour l'Aréna a déjà été signé. Quelque le club d'Ottawa était en route du rond d'essai, qui a été converti en garage, il n'est pas capable de faire de marche. A la conférence entre le propriétaire de l'Aréna et les directeurs de la ligue Nationale, le stock de Martin Rosenthal dans l'association de Hockey d'Ottawa et est maintenant un directeur.

Un démenti emphatique a été donné à l'histoire de Toronto que Martin Rosenthal, secrétaire-trésorier démissionnaire du club de hockey d'Ottawa, avait disposé de ses intérêts aux mains d'un promoteur de Toronto affilié à la Canadian Hockey Association.

M. Rosenthal a vendu son stock dans l'association de hockey d'Ottawa à L. N. Bate, de la rue Baldwin à 150,000 \$, le club d'Ottawa qui contrôlait l'équipe d'hiver dernier et qui détient maintenant une franchise dans la ligue Nationale de Hockey a été acheté conjointement par deux conférences. Nonobstant les rapports contraires, il n'y a pas de chance que le club d'Ottawa déserte la N.H.A. Il est en faveur d'une réputation dans la N.H.A., mais il n'a jamais entretenu sérieusement l'idée de passer à la Canadian Hockey Association.

CHRONIQUE DES SPORTS

Le véritable athlète doit faire
de tous les sports et n'être
champion dans aucun.

M. HAUGER.

LES LIGUES EST LA MEILLEURE ?

La situation commence à chauffer les esprits. — Les amateurs en pleines conjectures. — La série aura-t-elle lieu ?

En attendant que les autorités aient dit le dernier mot sur la possibilité de voir, dimanche prochain, les deux grandes ligues locales aux prises, en levant le voile sur les réunions sportives extérieures, les amateurs font toutes sortes de conjectures sur l'issue d'une semblable série telle que celle projetée entre la Ligue de la Cité et la Ligue Nationale Indépendante.

Les uns opinent que la Ligue de la Cité est supérieure à l'autre, parce qu'elle est plus vieille et plus expérimentée. Elle a livré plus de combats, et ses joueurs, après eux, sont plus solides et plus aguerris. Les autres, qui ont soutenu la Ligue Indépendante toute la saison par milliers ne chantent pas de la même façon. Ils allèguent que le circuit Jolivet bien que neut est aussi fort que la Ligue du président Innes, sinon supérieure. Ils réfutent à l'avance l'idée que les Indépendants sont moins aguerris et moins expérimentés que les joueurs de la Ligue de la Cité, et ils avancent, pour affirmer leurs dires, les éclatants succès remportés par la Ligue du président Jolivet au cours de la dernière saison. Ils avancent aussi, non sans une fierté évidente, le fait que dans dix rencontres avec la Ligue de la Cité, la Ligue Indépendante est sortie six fois victorieuse, a annulé une fois et n'a été battue que trois fois. Ses clubs ont joué avec les plus fortes équipes indépendantes de la province comme Shawinigan et Sorci, et les ont battus comme du blé. On conclut donc que la Ligue Indépendante est loin d'être inférieure à la Ligue de la Cité, de sorte que la série projetée décidera de la suprématie entre les deux ligues, si les autorités la permettent.

UN DISCOURS DE LLOYD-GEORGE SUR LA DECISION DE VERSAILLES

ON ANNONCE DE WASHINGTON QUE HERBERT HOOVER EST A PREPARER UN PLAN POUR APPROVISIONNER LES NATIONS DES PAYS AUTREFOIS NOS ENNEMIS.

(Cable de la Presse Associée)

Londres, 5. — M. Lloyd George a annoncé devant la chambre des Communes, que le conseil suprême de guerre a considéré la réponse qu'il enverrait au président Wilson au sujet d'une demande d'armistice de la part de l'Allemagne. La conférence s'est entendue au sujet des conditions qu'elle imposera et les a transmises au président Wilson le priant d'informer l'Allemagne que si elle désirait les connaître, elle n'avait qu'à s'adresser au Maréchal Foch, et c'est d'après le cérémonial militaire ordinaire.

En continuant, le premier ministre a dit que si l'Allemagne acceptait ces termes les représentants de la marine anglaise seraient associés au Maréchal Foch à la conférence. Quelque soit la réponse de l'Allemagne, les puissances alliées en attendent le résultat avec une confiance parfaite.

Le premier ministre a dit qu'il ne pouvait pas donner à la Chambre les informations détaillées concernant l'« arrangement complet » que les Alliés avaient décidé sur les termes qui seront soumis à l'Allemagne.

M. Lloyd George a aussi annoncé que la conférence de Aersailles avait décidé que le Maréchal Foch dirigerait les troupes qui opèrent contre l'Allemagne sur tous les fronts.

UNE SERIE DE RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION AU CONSEIL

Les administrateurs municipaux demandent aux échevins un crédit de \$96,454.38 pour le parachèvement du pont Lasalle. — Au sujet d'égouts et de puisards. — Pour les propriétaires de la rue Lacasse.

La commission administrative a fait au conseil la série de recommandations suivantes:

«Soumis un rapport du Directeur du service des Travaux Publics, de mandant un crédit additionnel de \$96,454.38 pour le parachèvement du pont Lasalle et des portes-vannes.

Sur proposition de M. le commissaire Ross, appuyée par M. le commissaire Marcell, il est résolu: de recommander au Conseil qu'un crédit de \$96,454.38 soit voté pour le parachèvement du pont Lasalle et des portes-vannes, ladite somme à être imputée sur le produit de la vente de l'acier qui avait été acheté pour l'armature des murs de canal de l'Aqueduc.

«Il est en outre résolu: d'autoriser le service des Travaux Publics à se servir du dépôt de \$21,000 fait par M. T. O'Sullivan, en rapport avec la construction du pont Lasalle, lequel dépôt a été confisqué par la Cité, le 26 mars 1917.

«Sur recommandation du Directeur du Service des Travaux Publics, et sur proposition de M. le commissaire Ross, appuyée par M. le commissaire Marcell, il est résolu:

(1) de recommander au Conseil de voter un crédit additionnel de \$160 pour compléter l'égout de la rue Melville, de la rue Baldwin à 150 pieds en gagnant l'est, ladite somme à être reportée sur le crédit voté pour le pavage de la rue Groll; cet égot ayant coûté plus cher que le montant prévu, parce que les salaires ont augmenté de 10 p. c., et les matériaux de 20 p. c.

(2) de recommander au Conseil de voter un crédit supplémentaire de

\$600 pour construire des puisards sur les rues suivantes:

St-Christophe, sud de Sherbrooke, St-André, de Bélanger à S-Zotique Oxford, coin St-Antoine.

Harvard, coin St-Antoine.

King Edward, de Sherbrooke à Terreboune.

Henri-Julien, coin Villeneuve.

Cette somme devant être imputée sur le crédit voté pour le pavage de la rue Groll.

(3) Vu que des réductions ont été accordées par l'ancien Bureau des Commissaires et par le Conseil dans tous les cas où la loi autorise la chose et qu'il ne serait pas juste de faire une exception pour les propriétaires de la rue Lacasse, qui sont les seuls dont la réclamation n'a pas été réglée, la Commission recommande au Conseil d'accorder aux propriétaires des immeubles situés du côté est de la rue Lacasse, un crédit de \$561.71 pour l'égout construit sur cette rue, conformément aux dispositions de la loi G. Geo. V, chap. 44, sect. 30, tel égot ne leur étant d'aucune utilité; ladite somme à être imputée sur le crédit voté pour le pavage de la rue Groll.

(4) de recommander au Conseil de voter un crédit de \$17,826.40 pour prolonger l'égout de l'avenue Delormière, de la ligne du quai qui existe actuellement, jusqu'à une distance d'à peu près 175 pieds pour le ledit égot se décharger à l'extrémité du nouveau quai, la question de la responsabilité quant au paiement de ces travaux devant être réglée plus tard; ladite somme à être imputée sur les crédits votés pour la construction d'un pont sur la rue Sherbrooke est.

«Parmi les personnes présentes aux funérailles nous remarquons M. les notaires J. N. Legault, J. B. Favreau, J. H. Chevalier, M. M. H. P. Frs de Sales Bastien, C. K. Le Dr Emery Lalonde, régisseur de la paroisse de St-Jacques, M. J. O. Valée, M. A. Primeau, curé à Rigaud, A. Quesselle, Hurlbut, Dumontier, Roch, M. Monro, M. Guay, M. Boyer, M. P. M. Camille Mirault, Alphonse Prézeau, Delphis Prézeau, Em. Bourque, M. Armand Quesselle, G. Michaud, J. A. Favreau gérants de la Banque des Marchands à Rigaud et à Vaudreuil; les échevins J. O. Valée, L. J. O. Chevalier, M. Nap. Ed. St-Julien, maire de la paroisse de Rigaud, P. Lavoie, représentant de la paroisse de St-Jacques, J. E. Quesselle, Basile Dacoste, E. Bertrand, Ed. Legault, Nap. A. St-Julien.

«Rigaud, où le défunt était né, où il avait pratiqué et où demeure sa famille encore nombreuse, il ne comptait que des amis, le spectacle d'adieux de cette foule rassemblée à la gare, venue à l'arrivée du convoi, le prouve.

«Le nombreux cortège se rendit ensuite au cimetière de la montagne où eut lieu l'inhumation.

«Monsieur Leclercq, habitait Vaudreuil depuis 19 ans, mais son cœur était resté solidement attaché à Rigaud et c'est là qu'il avait manifesté le désir d'être enterré quand son heure aurait sonné.

«Il est de ce coin de terre bûni de ses aïeux, dans ce champ des morts merveilleusement encadré par une idylle naturelle, c'est le pied de la grande Lourdes qu'il avait lui-même aidé à édifier alors qu'il était jeune écolier, c'est enfin le repos de son âme. M. Leclercq sera celui de ses deux fils, qui lui ont voulu donner son dernier sommeil.

«Puisse cette terre lui être légère.

«Avant que le cercueil fut à jamais enseveli dans le sable humide, le Rév. M. A. Primeau, curé de Rigaud, et ami personnel du défunt, aidé de plusieurs prêtres du collège et autres religieux, entonnèrent la libéra et autres prières pour les morts.

«Quel spectacle émouvant que cette foule découragée et triste, tombée en larmes, se recueillant dans l'instant pour toujours! Quels grands mystères que la mort fait planer, que la vie nous laisse traverser dans ces moments-là!

«Et les dernières strophes de l'«In extrema» étaient à peine éteintes dans cette foule pieusement et sensiblement émue que le fossoyeur, petit à petit, creusait la tranchée et déposait dans les autres restes de cet homme de bien.

«Parmi les personnes présentes aux funérailles nous remarquons M. les notaires J. N. Legault, J. B. Favreau, J. H. Chevalier, M. M. H. P. Frs de Sales Bastien, C. K. Le Dr Emery Lalonde, régisseur de la paroisse de St-Jacques, M. J. O. Valée, M. A. Primeau, curé à Rigaud, A. Quesselle, Hurlbut, Dumontier, Roch, M. Monro, M. Guay, M. Boyer, M. P. M. Camille Mirault, Alphonse Prézeau, Delphis Prézeau, Em. Bourque, M. Armand Quesselle, G. Michaud, J. A. Favreau gérants de la Banque des Marchands à Rigaud et à Vaudreuil; les échevins J. O. Valée, L. J. O. Chevalier, M. Nap. Ed. St-Julien, maire de la paroisse de Rigaud, P. Lavoie, représentant de la paroisse de St-Jacques, J. E. Quesselle, Basile Dacoste, E. Bertrand, Ed. Legault, Nap. A. St-Julien.

«Rigaud, où le défunt était né, où il avait pratiqué et où demeure sa famille encore nombreuse, il ne comptait que des amis, le spectacle d'adieux de cette foule rassemblée à la gare, venue à l'arrivée du convoi, le prouve.

«Le nombreux cortège se rendit ensuite au cimetière de la montagne où eut lieu l'inhumation.

«Monsieur Leclercq, habitait Vaudreuil depuis 19 ans, mais son cœur était resté solidement attaché à Rigaud et c'est là qu'il avait manifesté le désir d'être enterré quand son heure aurait sonné.

«Il est de ce coin de terre bûni de ses aïeux, dans ce champ des morts merveilleusement encadré par une idylle naturelle, c'est le pied de la grande Lourdes qu'il avait lui-même aidé à édifier alors qu'il était jeune écolier, c'est enfin le repos de son âme. M. Leclercq sera celui de ses deux fils, qui lui ont voulu donner son dernier sommeil.

«Puisse cette terre lui être légère.

«Avant que le cercueil fut à jamais enseveli dans le sable humide, le Rév. M. A. Primeau, curé de Rigaud, et ami personnel du défunt, aidé de plusieurs prêtres du collège et autres religieux, entonnèrent la libéra et autres prières pour les morts.

«Quel spectacle émouvant que cette foule découragée et triste, tombée en larmes, se recueillant dans l'instant pour toujours! Quels grands mystères que la mort fait planer, que la vie nous laisse traverser dans ces moments-là!

«Et les dernières strophes de l'«In extrema» étaient à peine éteintes dans cette foule pieusement et sensiblement émue que le fossoyeur, petit à petit, creusait la tranchée et déposait dans les autres restes de cet homme de bien.

«Parmi les personnes présentes aux funérailles nous remarquons M. les notaires J. N. Legault, J. B. Favreau, J. H. Chevalier, M. M. H. P. Frs de Sales Bastien, C. K. Le Dr Emery Lalonde, régisseur de la paroisse de St-Jacques, M. J. O. Valée, M. A. Primeau, curé à Rigaud, A. Quesselle, Hurlbut, Dumontier, Roch, M. Monro, M. Guay, M. Boyer, M. P. M. Camille Mirault, Alphonse Prézeau, Delphis Prézeau, Em. Bourque, M. Armand Quesselle, G. Michaud, J. A. Favreau gérants de la Banque des Marchands à Rigaud et à Vaudreuil; les échevins J. O. Valée, L. J. O. Chevalier, M. Nap. Ed. St-Julien, maire de la paroisse de Rigaud, P. Lavoie, représentant de la paroisse de St-Jacques, J. E. Quesselle, Basile Dacoste, E. Bertrand, Ed. Legault, Nap. A. St-Julien.

«Rigaud, où le défunt était né, où il avait pratiqué et où demeure sa famille encore nombreuse, il ne comptait que des amis, le spectacle d'adieux de cette foule rassemblée à la gare, venue à l'arrivée du convoi, le prouve.

«Le nombreux cortège se rendit ensuite au cimetière de la montagne où eut lieu l'inhumation.

«Monsieur Leclercq, habitait Vaudreuil depuis 19 ans, mais son cœur était resté solidement attaché à Rigaud et c'est là qu'il avait manifesté le désir d'être enterré quand son heure aurait sonné.

«Il est de ce coin de terre bûni de ses aïeux, dans ce champ des morts merveilleusement encadré par une idylle naturelle, c'est le pied de la grande Lourdes qu'il avait lui-même aidé à édifier alors qu'il était jeune écolier, c'est enfin le repos de son âme. M. Leclercq sera celui de ses deux fils, qui lui ont voulu donner son dernier sommeil.

«Puisse cette terre lui être légère.

«Avant que le cercueil fut à jamais enseveli dans le sable humide, le Rév. M. A. Primeau, curé de Rigaud, et ami personnel du défunt, aidé de plusieurs prêtres du collège et autres religieux, entonnèrent la libéra et autres prières pour les morts.

«Quel spectacle émouvant que cette foule découragée et triste, tombée en larmes, se recueillant dans l'instant pour toujours! Quels grands mystères que la mort fait planer, que la vie nous laisse traverser dans ces moments-là!

«Et les dernières strophes de l'«In extrema» étaient à peine éteintes dans cette foule pieusement et sensiblement émue que le fossoyeur, petit à petit, creusait la tranchée et déposait dans les autres restes de cet homme de bien.

«Parmi les personnes présentes aux funérailles nous remarquons M. les notaires J. N. Legault, J. B. Favreau, J. H. Chevalier, M. M. H. P. Frs de Sales Bastien, C. K. Le Dr Emery Lalonde, régisseur de la paroisse de St-Jacques, M. J. O. Valée, M. A. Primeau, curé à Rigaud, A. Quesselle, Hurlbut, Dumontier, Roch, M. Monro, M. Guay, M. Boyer, M. P. M. Camille Mirault, Alphonse Prézeau, Delphis Prézeau, Em. Bourque, M. Armand Quesselle, G. Michaud, J. A. Favreau gérants de la Banque des Marchands à Rigaud et à Vaudreuil; les échevins J. O. Valée, L. J. O. Chevalier, M. Nap. Ed. St-Julien, maire de la paroisse de Rigaud, P. Lavoie, représentant de la paroisse de St-Jacques, J. E. Quesselle, Basile Dacoste, E. Bertrand, Ed. Legault, Nap. A. St-Julien.

«Rigaud, où le défunt était né, où il avait pratiqué et où demeure sa famille encore nombreuse, il ne comptait que des amis, le spectacle d'adieux de cette foule rassemblée à la gare, venue à l'arrivée du convoi, le prouve.

«Le nombreux cortège se rendit ensuite au cimetière de la montagne où eut lieu l'inhumation.

«Monsieur Leclercq, habitait Vaudreuil depuis 19 ans, mais son cœur était resté solidement attaché à Rigaud et c'est là qu'il avait manifesté le désir d'être enterré quand son heure aurait sonné.

«Il est de ce coin de terre bûni de ses aïeux, dans ce champ des morts merveilleusement encadré par une idylle naturelle, c'est le pied de la grande Lourdes qu'il avait lui-même aidé à édifier alors qu'il était jeune écolier, c'est enfin le repos de son âme. M. Leclercq sera celui de ses deux fils, qui lui ont voulu donner son dernier sommeil.

«Puisse cette terre lui être légère.

«Avant que le cercueil fut à jamais enseveli dans le sable humide, le Rév. M. A. Primeau, curé de Rigaud, et ami personnel du défunt, aidé de plusieurs prêtres du collège et autres religieux, entonnèrent la libéra et autres prières pour les morts.

«Quel spectacle émouvant que cette foule découragée et triste, tombée en larmes, se recueillant dans l'instant pour toujours! Quels grands mystères que la mort fait planer, que la vie nous laisse traverser dans ces moments-là!

«Et les dernières strophes de l'«In extrema» étaient à peine éteintes dans cette foule pieusement et sensiblement émue que le fossoyeur, petit à petit, creusait la tranchée et déposait dans les autres restes de cet homme de bien.

«Parmi les personnes présentes aux funérailles nous remarquons M. les notaires J. N. Legault, J. B. Favreau, J. H. Chevalier, M. M. H. P. Frs de Sales Bastien, C. K. Le Dr Emery Lalonde, régisseur de la paroisse de St-Jacques, M. J. O. Valée, M. A. Primeau, curé à Rigaud, A. Quesselle, Hurlbut, Dumontier, Roch, M. Monro, M. Guay, M. Boyer, M. P. M. Camille Mirault, Alphonse Prézeau, Delphis Prézeau, Em. Bourque, M. Armand Quesselle, G. Michaud, J. A. Favreau gérants de la Banque des Marchands à Rigaud et à Vaudreuil; les échevins J. O. Valée, L. J. O. Chevalier, M. Nap. Ed. St-Julien, maire de la paroisse de Rigaud, P. Lavoie, représentant de la paroisse de St-Jacques, J. E. Quesselle, Basile Dacoste, E. Bertrand, Ed. Legault, Nap. A. St-Julien.

«Rigaud, où le défunt était né, où il avait pratiqué et où demeure sa famille encore nombreuse, il ne comptait que des amis, le spectacle d'adieux de cette foule rassemblée à la gare, venue à l'arrivée du convoi, le prouve.

«Le nombreux cortège se rendit ensuite au cimetière de la montagne où eut lieu l'inhumation.

«Monsieur Leclercq, habitait Vaudreuil depuis 19 ans, mais son cœur était resté solidement attaché à Rigaud et c'est là qu'il avait manifesté le désir d'être enterré quand son heure aurait sonné.

«Il est de ce coin de terre bûni de ses aïeux, dans ce champ des morts merveilleusement encadré par une idylle naturelle, c'est le pied de la grande Lourdes qu'il avait lui-même aidé à édifier alors qu'il était jeune écolier, c'est enfin le repos de son âme. M. Leclercq sera celui de ses deux fils, qui lui ont voulu donner son dernier sommeil.

«Puisse cette terre lui être légère.

«Avant que le cercueil fut à jamais enseveli dans le sable humide, le Rév. M. A. Primeau, curé de Rigaud, et ami personnel du défunt, aidé de plusieurs prêtres du collège et autres religieux, entonnèrent la libéra et autres prières pour les morts.

«Quel spectacle émouvant que cette foule découragée et triste, tombée en larmes, se recueillant dans l'instant pour toujours! Quels grands mystères que la mort fait planer, que la vie nous laisse traverser dans ces moments-là!

«Et les dernières strophes de l'«In extrema» étaient à peine éteintes dans cette foule pieusement et sensiblement émue que le fossoyeur, petit à petit, creusait la tranchée et déposait dans les autres restes de cet homme de bien.

«Parmi les personnes présentes aux funérailles nous remarquons M. les notaires J. N. Legault, J. B. Favreau, J. H. Chevalier, M. M. H. P. Frs de Sales Bastien, C. K. Le Dr Emery Lalonde, régisseur de la paroisse de St-Jacques, M. J. O. Valée, M. A. Primeau, curé à Rigaud, A. Quesselle, Hurlbut, Dumontier, Roch, M. Monro, M. Guay, M. Boyer, M. P. M. Camille Mirault, Alphonse Prézeau, Delphis Prézeau, Em. Bourque, M. Armand Quesselle, G. Michaud, J. A. Favreau gérants de la Banque des Marchands à Rigaud et à Vaudreuil; les échevins J. O. Valée, L. J. O. Chevalier, M. Nap. Ed. St-Julien, maire de la paroisse de Rigaud, P. Lavoie, représentant de la paroisse de St-Jacques, J. E. Quesselle, Basile Dacoste, E. Bertrand, Ed. Legault, Nap. A. St-Julien.

«Rigaud, où le défunt était né, où il avait pratiqué et où demeure sa famille encore nombreuse, il ne comptait que des amis, le spectacle d'adieux de cette foule rassemblée à la gare, venue à l'arrivée du convoi, le prouve.

«Le nombreux cortège se rendit ensuite au cimetière de la montagne où eut lieu l'inhumation.

«Monsieur Leclercq, habitait Vaudreuil depuis 19 ans, mais son cœur était resté solidement attaché à Rigaud et c'est là qu'il avait manifesté le désir d'être enterré quand son heure aurait sonné.

«Il est de ce coin de terre bûni de ses aïeux, dans ce champ des morts merveilleusement encadré par une idylle naturelle, c'est le pied de la grande Lourdes qu'il avait lui-même aidé à édifier alors qu'il était jeune écolier, c'est enfin le repos de son âme. M. Leclercq sera celui de ses deux fils, qui lui ont voulu donner son dernier sommeil.

«Puisse cette terre lui être légère.

«Avant que le cercueil fut à jamais enseveli dans le sable humide, le Rév. M. A. Primeau, curé de Rigaud, et ami personnel du défunt, aidé de plusieurs prêtres du collège et autres religieux, entonnèrent la libéra et autres prières pour les morts.

«Quel spectacle émouvant que cette foule découragée et triste, tombée en larmes, se recueillant dans l'instant pour toujours! Quels grands mystères que la mort fait planer, que la vie nous laisse traverser dans ces moments-là!

«Et les dernières strophes de l'«In extrema» étaient à peine éteintes dans cette foule pieusement et sensiblement émue que le fossoyeur, petit à petit, creusait la tranchée et déposait dans les autres restes de cet homme de bien.

«Parmi les personnes présentes aux funérailles nous remarquons M. les notaires J. N. Legault, J. B. Favreau, J. H. Chevalier, M. M. H. P. Frs de Sales Bastien, C. K. Le Dr Emery Lalonde, régisseur de la paroisse de St-Jacques, M. J. O. Valée, M. A. Primeau, curé à Rigaud, A. Quesselle, Hurlbut, Dumontier, Roch, M. Monro, M. Guay, M. Boyer, M. P. M. Camille Mirault, Alphonse Prézeau, Delphis Prézeau, Em. Bourque, M. Armand Quesselle, G. Michaud, J. A. Favreau gérants de la Banque des Marchands à Rigaud et à Vaudreuil; les échevins J. O. Valée, L. J. O. Chevalier, M. Nap. Ed. St-Julien, maire de la paroisse de Rigaud, P. Lavoie, représentant de la paroisse de St-Jacques, J. E. Quesselle, Basile Dacoste, E. Bertrand, Ed. Legault, Nap. A. St-Julien.

«Rigaud, où le défunt était né, où il avait pratiqué et où demeure sa famille encore nombreuse, il ne comptait que des amis, le spectacle d'adieux de cette foule rassemblée à la gare, venue à l'arrivée du convoi, le prouve.

«Le nombreux cortège se rendit ensuite au cimetière de la montagne où eut lieu l'inhumation.

«Monsieur Leclercq, habitait Vaudreuil depuis 19 ans, mais son cœur était resté solidement attaché à Rigaud et c'est là qu'il avait manifesté le désir d'être enterré quand son heure aurait sonné.

«Il est de ce coin de terre bûni de ses aïeux, dans ce champ des morts merveilleusement encadré par une idylle naturelle, c'est le pied de la grande Lourdes qu'il avait lui-même aidé à édifier alors qu'il était jeune écolier, c'est enfin le repos de son âme. M. Leclercq sera celui de ses deux fils, qui lui ont voulu donner son dernier sommeil.

«Puisse cette terre lui être légère.

«Avant que le cercueil fut à jamais enseveli dans le sable humide, le Rév. M. A. Primeau, curé de Rigaud, et ami personnel du défunt, aidé de plusieurs prêtres du collège et autres religieux, entonnèrent la libéra et autres prières pour les morts.

«Quel spectacle émouvant que cette foule découragée et triste, tombée en larmes, se recueillant dans l'instant pour toujours! Quels grands mystères que la mort fait planer, que la vie nous laisse traverser dans ces moments-là!

«Et les dernières strophes de l'«In extrema» étaient à peine éteintes dans cette foule pieusement et sensiblement émue que le fossoyeur, petit à petit, creusait la tranchée et déposait dans les autres restes de cet homme de bien.

«Parmi les personnes présentes aux funérailles nous remarquons M. les notaires J. N. Legault, J. B. Favreau, J. H. Chevalier, M. M. H. P. Frs de Sales Bastien, C. K. Le Dr Emery Lalonde, régisseur de la paroisse de St-Jacques, M. J. O. Valée, M. A. Primeau, curé à Rigaud, A. Quesselle, Hurlbut, Dumontier, Roch, M. Monro, M. Guay, M. Boyer, M. P. M. Camille Mirault, Alphonse Prézeau, Delphis Prézeau, Em. Bourque, M. Armand Quesselle, G. Michaud, J. A. Favreau gérants de la Banque des Marchands à Rigaud et à Vaudreuil; les échevins J. O. Valée, L. J. O. Chevalier, M. Nap. Ed. St-Julien, maire de la paroisse de Rigaud, P. Lavoie, représentant de la paroisse de St-Jacques, J. E. Quesselle, Basile Dacoste, E. Bertrand, Ed. Legault, Nap. A. St-Julien.

«Rigaud, où le défunt était né, où il avait pratiqué et où demeure sa famille encore nombreuse, il ne comptait que des amis, le spectacle d'adieux de cette foule rassemblée à la gare, venue à l'arrivée du convoi, le prouve.

«Le nombreux cortège se rendit ensuite au cimetière de la montagne où eut lieu l'inhumation.

«Monsieur Leclercq, habitait Vaudreuil depuis 19 ans, mais son cœur était resté solidement attaché à Rigaud et c'est là qu'il avait manifesté le désir d'être enterré quand son heure aurait sonné.

«Il est de ce coin de terre bûni de ses aïeux, dans ce champ des morts merveilleusement encadré par une idylle naturelle, c'est le pied de la grande Lourdes qu'il avait lui-même aidé à édifier alors qu'il était jeune écolier, c'est enfin le repos de son âme. M. Leclercq sera celui de ses deux fils, qui lui ont voulu donner son dernier sommeil.

«Puisse cette terre lui être légère.

«Avant que le cercueil fut à jamais enseveli dans le sable humide, le Rév. M. A. Primeau, curé de Rigaud, et ami personnel du défunt, aidé de plusieurs prêtres du collège et autres religieux, entonnèrent la libéra et autres prières pour les morts.

«Quel spectacle émouvant que cette foule découragée et triste, tombée en larmes, se recueillant dans l'instant pour toujours! Quels grands mystères que la mort fait planer, que la vie nous laisse traverser dans ces moments-là!

«Et les dernières strophes de l'«In extrema» étaient à peine éteintes dans cette foule pieusement et sensiblement émue que le fossoyeur, petit à petit, creusait la tranchée et déposait dans les autres restes de cet homme de bien.

«Parmi les personnes présentes aux funérailles nous remarquons M. les notaires J. N. Legault, J. B. Favreau, J. H. Chevalier, M. M. H. P. Frs de Sales Bastien, C. K. Le Dr Emery Lalonde, régisseur de la paroisse de St-Jacques, M

Le Canada

Montréal, mercredi 5 novembre 1918.

A propos de démobilisation

La France a perdu dans cette guerre plus de 2,000,000 d'hommes tués, peut-être autant de grands blessés dont l'utilité économique est à peu près nulle. La Belgique doit avoir souffert dans les mêmes proportions.

Il y a actuellement, en France et en Belgique quatre millions de soldats britanniques et américains, dont la démobilisation et la réintégration dans la vie économique de leur pays présente un problème assez embarrassant.

Ces quatre millions de soldats, rentrés chez eux, trouveront occupés par d'autres emplois qu'ils occupaient avant la guerre; et le réajustement de la main-d'œuvre ne se fera pas sans certains troubles économiques, intensifiés par le fait que, déjà, il aura fallu donner de l'emploi en d'autres industries aux ouvriers employés à la fabrication des armes et des munitions.

Il nous a semblé qu'il serait possible d'atténuer ces troubles, et en même temps d'aider à la France et à la Belgique à réparer les ravages de la guerre barbare qu'elles ont subie, si l'on trouvait un moyen pratique et économique d'y utiliser une partie de ces quatre millions de soldats qu'il faudra démobiliser.

L'idée, qui aurait besoin, nécessairement d'être élaborée, serait d'accorder aux soldats américains et britanniques, aux Canadiens comme aux autres, une sorte de congé de quelques mois ou d'un an, pendant lequel ceux qui seraient disposés à le faire, pourraient s'employer en France et en Belgique, aux travaux de la reconstruction, sans perdre leur droit de se faire rapatrier et libérer définitivement à leur retour dans leur pays.

Ces soldats en congé, naturellement, ne seraient plus à la charge de leur pays pour le soldat et l'entretien, pendant le temps qu'ils seraient employés à ces travaux de reconstruction.

Ils pourraient être, soit des ouvriers libres, traitant directement avec les particuliers, soit organisés en équipes aux frais, pour la soldat et l'entretien, du gouvernement français ou du gouvernement belge. Puis, lorsque le temps de leur congé, serait expiré—ou même lorsqu'ils désireraient rentrer chez eux sans attendre l'expiration de leur congé—leur rapatriement leur serait assuré, soit par le gouvernement de leur pays, soit par les gouvernements français ou belge.

Nous croyons qu'il y aurait à mettre cette idée en pratique—si elle est trouvée réalisable—avantage des deux côtés: l'avantage pour la France et la Belgique de pouvoir se procurer promptement la main-d'œuvre dont elles auront besoin; et l'avantage pour les autres pays de simplifier, de rendre plus économique leur démobilisation et d'obvier à l'encombrement du marché du travail que produirait chez eux une démobilisation simultanée et un rapatriement immédiat.

Il est bien entendu que les soldats seraient absolument libres individuellement d'accepter ou de refuser cet arrangement.

La loi des élections en temps de guerre

La "Gazette" de Montréal, l'autre jour, dans un article sur le programme des Fermiers Unis d'Ontario, faisait d'amers reproches à cette organisation de ce qu'elle demandait le rappel de la loi des Elections en temps de guerre.

Mais le confrère, à court d'arguments pour défendre cette odieuse législation, est obligé d'avoir recours au piètre subterfuge de voir dans l'opposition des Fermiers Unis un acte d'hostilité à nos soldats. Les Fermiers Unis, dit la "Gazette", voudraient ainsi enlever le droit de vote à nos soldats qui sont allés offrir leur vie pour que nous conservions nos libertés.

Or la loi des Elections en temps de guerre n'a rien à faire avec le vote des soldats, qui est régi par la loi des Electeurs Militaires, dont les Fermiers Unis ne demandent pas le rappel.

L'abrogation de la loi des Elections en temps de guerre ne pourrait donc en aucune façon affecter le droit de vote de nos soldats. Et, au lieu d'enlever aucun droit de suffrage, elle le rendrait à une foule de citoyens du pays qui en ont été injustement privés par cette loi et par les fraudes qu'elle a rendues possibles et dont elle a empêché la punition.

Cette abrogation a été demandée, à la dernière session, par Sir Wilfrid Laurier dans une motion que la majorité unioniste a fait rejeter; mais elle restera nécessairement au programme de tout parti se réclamant des premiers principes de la démocratie.

La loi des Elections en temps de guerre est odieuse parce qu'elle a créé au pays deux classes de citoyens, les uns ayant droit de vote et les autres en étant privés; parce qu'elle donne le droit de suffrage à certaines femmes et le refuse à d'autres; parce qu'elle met la confection des listes électorales et la tenue du scrutin à la discrétion de politiciens sans scrupules.

C'est une loi d'exception qui dépare et déshonore nos statuts et que, après qu'elle eût servi à ses fins, on aurait dû, si le gouvernement unioniste avait eu la moindre décence, s'empresse de faire oublier.

Le parti libéral, dans les conditions où se trouvait le pays et par pur patriotisme, n'a pas voulu faire d'agitation violente au sujet de cette loi scélérates et anti-démocratique. Mais Sir Wilfrid Laurier et ses amis ont publiquement affirmé, chaque fois qu'ils en ont eu l'occasion, que leur conscience ne pouvait leur permettre de considérer la chambre élue en vertu de cette loi comme représentant légitimement le peuple canadien.

Et le gouvernement lui-même semble avoir voulu afficher le même mépris puisque, pendant qu'elle siègeait à Ottawa, il préférait faire des lois par des Arrêtés du Conseil, plutôt que de les demander à la chambre élue sous la loi des Elections en temps de guerre!

Le temps approche, d'ailleurs, où le gouvernement unioniste qui ne s'appuie, depuis dix mois, que sur une majorité élue par la fraude la plus effrontée, devra rendre compte au pays de ses méfaits et d'un mandat qu'il a usurpé.

Deux mentalités

Une revue de New-York, "The Nation", publiait dans sa livraison du 2 novembre courant, un article de Sir George Foster, le ministre du Commerce du Canada, sur le tarif préférentiel accordé par le Canada aux produits britanniques.

Dans cet article, Sir George Foster rappelle que, en 1897, le Canada établissait un tarif à trois degrés; tarif général, tarif intermédiaire et tarif préférentiel britannique, graduant la quotité des droits de douane de manière à donner aux produits britanniques une préférence tarifaire de 25% d'abord, puis 33 1/3 pour cent, sur les produits sujets au tarif général.

Suivant les conventions arrêtées en 1915 à la conférence écono-

mique interalliée de Paris, ce régime de droits gradués devait être, après la guerre, adopté par les pays alliés, qui s'accorderaient entre eux le tarif le plus réduit; aux pays neutres, un tarif plus élevé et enfin, garderaient pour les pays ennemis un tarif à peu près prohibitif.

C'est à l'honorable M. Fielding que revient l'honneur d'avoir, sous le gouvernement de Sir Wilfrid Laurier, inauguré cette gradation tarifaire pour le Canada, que la conférence de Paris proposait d'adopter pour les pays alliés. Mais Sir George Foster a bien garde de mentionner le nom de l'honorable M. Fielding ou celui de Sir Wilfrid Laurier, qui, cependant, eussent bien mérité cette mention.

Il oublie également de mentionner que, à l'époque en question, il était, lui, le critique financier de l'opposition à Ottawa, et qu'il s'opposait de toutes ses forces à ce régime de préférence britannique, qui, disait-il, ne rapportait rien au Canada et augmentait la concurrence que les industries canadiennes avaient à supporter au Canada.

Son âme de protectionniste vibrerait d'indignation, en 1897, 1898, et jusqu'en 1900—alors qu'il subit une éclipse politique assez prolongée—de ce que l'honorable M. Fielding abaissait le mur tarifaire qui garantissait les industries canadiennes contre la concurrence des industries britanniques.

Comme son chef, à l'époque, Sir Charles Tupper, M. George Eulas Foster voyait la ruine de nos industries comme conséquence du tarif préférentiel britannique!

Ceux qui ont suivi le développement de nos industries depuis cette époque et qui peuvent comparer la situation industrielle qu'avait créé le tarif Foster—sans préférence—en 1896, avec celle que constataient les recensements subséquents de 1901 et de 1911, sous le tarif Fielding, comprennent le sentiment qui lui fait aujourd'hui vanter le tarif Fielding—sans en donner crédit à M. Fielding—et laisser dans l'ombre les mesquins arguments du protectionniste M. Foster—qu'il semble avoir répudiés depuis.

Convoquez le Parlement

Quel que soit le résultat des négociations actuelles pour un armistice à la demande de l'Allemagne, Sir Robert Borden devrait convoquer le parlement au plus tôt.

Le pays a le droit d'être gouverné par des décrets d'un ou deux ministres autocrates et voudrait que ses représentants pussent faire entendre leur voix.

Les conquêtes du féminisme

Les femmes ont voté, hier, pour la première fois, aux élections du Congrès américain, dans l'Etat de New-York.

Et en même temps la Chambre des Communes de Londres vient d'adopter en seconde lecture un projet de loi déclarant les femmes éligibles au parlement.

Présence nécessaire

Le Suprême Conseil de Guerre des Alliés qui siège à Versailles, comprend les chefs de gouvernement des pays alliés; mais le président des Etats-Unis est obligé de s'y faire représenter, ne pouvant y assister lui-même.

C'est une anomalie que l'on devrait faire cesser. La présence de M. Wilson au conseil qui décidera la paix est impérative.

La guerre n'est plus populaire

Les Vénitiens célèbrent avec délire la cessation de la guerre, malgré les conditions onéreuses qui leur sont imposées.

La faim est plus forte que leur orgueil. Les Berlinois, s'ils pouvaient parler, en diraient probablement autant.

Jusqu'au bout

Tant que les Allemands n'auront pas déposé les armes, le maréchal Foch ne veut pas leur donner un seul instant de répit.

Il a raison, car, avec ces gens-là, il ne faut rien risquer. Ils ont trop souvent fait signe qu'ils se rendaient, pour ensuite, tirer à bout portant sur ceux qui venaient les prendre prisonniers.

La Pologne Indépendante

Les Etats-Unis viennent de reconnaître officiellement l'indépendance de la Pologne et son gouvernement national autonome—quoil qu'il soit

encore "in partibus". Encore un Etat nouveau qui prendra sa place dans la ligue des nations.

La Presse Anglaise

On a basculé du parlement.

Le "Herald" de Montréal (libéral-unioniste) est d'avis que le parlement fédéral devra être convoqué bientôt.

"Quoi que ce soit folie de considérer la guerre comme terminée avant que le dernier coup de canon ait été tiré, il y a des signes nombreux de l'approche de la paix. L'Autriche hors de combat, toute incertitude d'une prochaine victoire sur l'Allemagne disparaît. Les Allemands doivent s'en rendre compte comme nous et en conclure que le plus tôt ils se rendront, le mieux ce sera pour eux. La paix peut venir maintenant d'un jour à l'autre.

Et comme il faudra nécessairement alors entreprendre un réajustement complet de notre vie économique et industrielle, il est assurément nécessaire que le parlement soit convoqué le plus tôt possible pour discuter et prendre décision sur les mesures du gouvernement, qui seront d'une absolue nécessité pour notre bien-être national.

En fait de sentiment national, le Canada est actuellement dans la direction. On nous gouverne à Ottawa, par des décrets du conseil exécutif, adoptés par une demi-douzaine de personnes qui se sont attribuées des pouvoirs dictatoriaux. Il n'y a aucune soupape de sûreté, pour l'expression de l'émotion nationale; aucun point de ralliement pour l'enthousiasme national. Dans la période de transition entre l'état de guerre et l'état de paix, nous avons besoin des services du parlement—non pas seulement des services du parti ministériel, mais aussi de l'opposition. Le parlement siège à peu près en permanence, en Grande-Bretagne. Le Congrès a eu de longues sessions aux Etats-Unis pendant la guerre. Au Canada, nous avons presque perdu de vue le fait que nous avons un gouvernement parlementaire. Nous avons besoin du parlement, quand ce ne serait que pour rassurer et consolider l'opinion publique pendant la période critique où il semble que nous soyons déjà entrés."

Le Bulletin Officiel Canadien

Le "News" de Toronto (unioniste) n'approuve pas la publication en ce moment du "Bulletin Officiel Canadien".

"Les seize pages du "Bulletin Officiel Canadien" emploient à peu près autant de papier à journal que sept pages du "Daily News". Nous persistons à croire que la publication de ce Bulletin, une fois par semaine, est un gaspillage injustifiable de pulpe à un moment où cet article est rare et cher.

Nous ne trouvons rien dans cette publication qui n'ait déjà été "couvert" par les dépêches d'Ottawa, sauf que quelques nouvelles, condensées avec raison par les correspondants, y sont données avec un luxe inutile et plutôt fatigant de détails. Des milliers de Canadiens mettent en doute l'utilité de fournir, aux frais du public, des rapports verbatim des débats parlementaires. S'il y a un beau coup de gens qui regardent le "Herald" comme du gaspillage, que peut-on dire d'une publication officielle entre les sessions?"

Le bonus au Service Civil

Le "Citizen" d'Ottawa (unioniste) demande au gouvernement de prendre promptement une décision au sujet du bonus de guerre des employés civils.

"On s'attend à ce que le gouvernement s'occupe cette semaine des appointements des employés civils, non pas précisément en vue d'une révision permanente de relèvement, mais plutôt dans le sens d'accorder une mesure de soulagement temporaire aux difficultés créées par la hausse constante des prix, difficultés que l'on sait exister dans le service civil par tout le Canada. La grève des postiers, cet été, a été causée par le malaise et le sens de l'injustice à leur égard, que ressentent tous les employés civils; et il est grandement à désirer que cet incident ne se renouvelle plus.

La Commission étudie en ce moment une réorganisation du service, au point de vue de la classification, de l'élimination des inutilités, de l'ajustement des appointements à la nature des services rendus. Tout cela est louable, mais c'est un procédé lent. Cette réforme demande du temps et en attendant le coût élevé de la vie continue à écraser les employés. Ils demandent une amélioration immédiate et cette demande n'est pas déraisonnable.

Des milliers d'employés ont été engagés depuis quatre ans, dans l'un ou l'autre des services de guerre, à des appointements de beaucoup supérieurs à ceux des employés permanents. Et si pour excuser ce fait, on avance que le gouvernement a dû subir la concurrence de la demande d'employés et par conséquent payer de hauts salaires, cette réponse ne donne pas à manger aux familles des employés permanents.

Ces derniers, par le seul fait qu'ils sont des employés publics, ont vu les salaires et appointements d'autres personnes occupant d'autres emplois augmenter et grossir de manière à se tenir à peu près au niveau de la hausse du coût de la vie; tandis que leur rémunération est restée à peu près ce qu'elle était il y a cinq ou six ans. Et déjà, à cette époque, elle

était, dans bien des cas, notablement insuffisante.

Les employés civils ont droit à être équitablement traités. Le pays a les moyens de les payer convenablement. Le gouvernement devrait donc se décider immédiatement à améliorer leur sort, en attendant la réorganisation permanente du service et de l'échelle des salaires, basés sur la nature et la responsabilité de l'emploi."

Un ministère des Mines

Le "Citizen" d'Ottawa (unioniste) propose la création d'un ministère des Mines et des Minéraux.

"L'expansion projetée de la présente commission du combustible en un ministère des Mines, qui comprendrait le présent département des mines et serait dirigé par un ministre compétent, serait d'un avantage immédiat au Canada pendant la guerre. Ce serait aussi une avance pratique pour la reconstruction industrielle du Canada après la guerre.

Dans le Royaume-Uni, récemment on a réorganisé la commission de conservation du charbon, nommée en 1915, et chargée alors d'étudier la question du rendement des mines et de l'augmentation de l'approvisionnement du charbon. Or, cette commission vient de recommander la création d'un ministère des Mines et Minéraux.

Les hommes d'expérience qui dirigent au Canada l'exploitation des mines et à leur tête le présent contrôleur du combustible seraient probablement unanimement d'avis que ce ministère des Mines devrait être créé au Canada.

C'est un fait étonnant que non seulement l'exploitation des mines de la Nouvelle-Ecosse, non seulement n'a pas augmenté le rendement, mais même pas pu le maintenir à son niveau normal et l'a laissé, de fait, diminuer.

Cette diminution du rendement a eu pour effet, de gêner considérablement les industries canadiennes. L'effort militaire du Canada en a été retardé. La contribution du Canada à la production de guerre est inférieure à ce qu'elle aurait dû être. On a laissé échapper l'occasion de diminuer notre dette aux Etats-Unis en fournissant aux industries de la Nouvelle-Angleterre du charbon des provinces maritimes."

Le gouvernement et l'agitation des fermiers

Le "Globe" de Toronto (libéral-unioniste) n'est pas tendre pour le gouvernement unioniste qui ne sait pas se créer des sympathies chez les fermiers ni chez les ouvriers.

Après avoir dit que le gouvernement doit faire son devoir envers la guerre, il ajoute:

"Mais le gouvernement devrait aussi, lorsqu'il décide les questions économiques qui découlent de la guerre, faire preuve de plus de sollicitude énergique pour le commun du public, pour les gens qui, au milieu d'une orgie d'exploitation des nécessités du peuple, se sentent livrés à la merci des exploitateurs et des profiteurs, grands et petits, que le gouvernement n'a ni la volonté ni le courage de contrôler.

Le gouvernement est quelquefois ferme, mais pas en bon endroit, comme par exemple dans son décret contre les grèves. Il s'est aliéné la majorité des cultivateurs et des ouvriers organisés. D'autres classes se plaignent de n'être pas protégées contre l'inflation des prix. Beaucoup se scandalisent de voir réaliser des profits injustifiables, arrachés parfois aux consommateurs des denrées nécessaires à la vie.

La guerre éaspère toutes les souffrances de la société et il serait injuste de faire porter au gouvernement la responsabilité de quelques-unes des difficultés que le peuple rencontre; mais le but sublime pour atteindre lequel on lui a confié le pouvoir, peut être mis en danger s'il ne se préoccupe pas davantage de l'opinion publique et des protestations des électeurs."

Deux familles

Le "Telegraph" de Québec fait le procès des Habsbourg et des Hohenzollern.

"Les Habsbourg sont partis. L'empereur Charles a quitté Vienne en avertissant ses partisans de ne pas résister à la volonté du peuple en révolte. L'Etat tchéco-slovaque est constitué avec Prague pour capitale. La république jougo-slave est proclamée à Presbourg, que l'on a rebaptisée: "Wilsonstadt."

Trieste et une partie du Tyrol seront à l'Italie. La Galicie, sans doute, fera partie de l'antique royaume de Pologne. Le Bukovine ira à la Roumanie. Les Allemands partisans de l'ancien régime n'ont plus qu'un petit territoire confinant à la Bavière, et le domaine de la famille qui a régné sur le Saint Empire Romain pendant des siècles, est réduit au status d'un grand duché.

Les Habsbourg sont tombés. Le corollaire de cette proposition, c'est que les Hohenzollern doivent descendre du trône. Les défenseurs de la civilisation et du droit international ne se contenteront de rien de moins. Tant que les Hohenzollern régneront avec l'aide des Junkers, il ne pourra y avoir de paix."

C'est de 3 heures p.m. jusqu'à minuit que se passent

tous les grands événements de la vie sociale et politique; et de cette période, le journal du matin est le premier à vous en donner le détail.

CHOSSES ET AUTRES

L'espionnage par avions—Au canonement—N'essayez pas de comprendre.

(Pour le "Canada")

Une note, d'ailleurs officieuse, a paru l'autre mois dans la presse. La note en question concernait l'atterrissage d'avions suspects. Une récompense était garantie aux citoyens qui signaleraient leur vol ou qui parviendraient soit à capturer un des passagers, soit à fournir des indications sur le lieu où ils auraient pu se cacher après l'atterrissage.

Bon nombre de gens ont paru étonnés des promesses qu'ont réalisées les Boches pendant la guerre dans les pratiques de l'espionnage, car ils en étaient restés à l'époque où, volant l'uniforme de nos prisonniers et de nos blessés, les "Kamarades" tentaient, en automobiles, de pénétrer dans l'intérieur des lignes françaises.

—Est-il possible qu'ils aient l'audace de déposer chez nous leurs agents? Comment s'y prennent-ils donc pour les repérer? De quelles missions spéciales ces mouchards de la Kultur sont-ils chargés?

On comprend que nous soyons tenus à une réserve dans les services de la sûreté générale aux armées ont eu le tort, à notre humble avis, d'entourer trop rigoureusement la communication qu'ils ont rendue publique sans montrer l'importance qu'il convient d'y attacher.

Bon nombre de gens ont paru étonnés de faire arriver tout simplement sur notre territoire par un avion suspect, ou non suspect, car il faut se méfier des "maquillages", et un excès de précautions en pareille matière ne saurait être nuisible.

Mais d'autre part, voici ce que nous dit un de nos confrères:

"Lors d'une alerte, un gotha qui, sans doute s'était égaré quelque part, après avoir jeté ses bombes sur C... dut atterrir tout près de R... Le burlesque du petit village où eut lieu l'atterrissage, téléphona immédiatement à la gendarmerie de R... Mais on lui répondit: "Nous n'avons pas reçu d'ordres!"

—Mais enfin, la boche va reprendre son vol...

—On ne peut pas déplacer la force armée sans ordre supérieur.

"La bre burlesque se suspendit à nouveau au téléphone et demanda: "Les communications sont-elles longues? Les aviateurs allemands qui ne perdent pas de temps, après avoir réparé le moteur, déblayaient de ses gérbes un champ de blé pour pouvoir reprendre leur vol. Quand l'auto militaire arriva, il était trop tard..."

Que pensez-vous de ces formalités, de ces lenteurs? Vous reconnaissez bien dans l'anecdote de notre confrère, la complication des ordres, des instructions que d'autres, les polices pleines d'expérience, il ne faut pas chercher à comprendre.

En même temps qu'on engageait les citoyens à contraindre les louches agissements de l'espionnage par avions, il eût été non moins utile d'assurer que les burlesques, la gendarmerie, toutes les autorités du lieu d'atterrissage concourraient efficacement à l'arrestation — et non à l'évasion — des émissaires allemands."

M. le maire de X... nous a conté ses peines.

—Des Américains, l'autre semaine, ont cantonné dans une commune pendant deux jours. Ils sont partis vers trois heures du matin. Plusieurs harnachements, des ustensiles de campement, des cordes qui rattachent les chevaux au parc, manquaient et un officier du détachement vint me dire: "Vous êtes responsable de cette disparition. Quand on sait que nous avons reçu l'ordre de quitter un pays, on déroge souvent à nos soldats beaucoup de choses."

L'officier avait raison. Mais puis-je faire, moi seul, la police de tout le village, surveiller la population entière, prendre en flagrant délit les voleurs qui profitent de la nuit pour entrer par une porte et sortir par une autre en emportant des harnais, procéder aux enquêtes que nos hôtes n'ont pas le temps de faire?

—Pratiquez des perquisitions, monsieur le Maire, pour retrouver les objets volés...

J'ai promis mon actif concours; mais réussira-t-il? Et n'est-ce pas mettre dans un sérieux embarras le maire d'une localité que de l'astreindre à pratiquer chez ses administrés ces sortes d'opérations judiciaires? Le rôle de la prévôté militaire ne s'exercerait-il pas utilement?...

—Monsieur le maire, vous avez raison. Toutefois, convenez avec nous qu'il est profondément regrettable qu'en en use ainsi à l'égard de nos hôtes et qu'ils se forgent sur l'honnêteté de votre localité une opinion dont personne n'a le droit de se montrer fier.

—Vous déconnez les coupables... la prévôté vous aidera — pour le honneur de la France chez les Américains.

Notre interlocuteur ajouta: —Autre chose. Pendant leur séjour, en revanche, les troupes américaines ont causé aux champs, aux récoltes, aux habitations de légers dommages dont j'ai présenté la note au même officier.

—Je suis chargé personnellement, m'a-t-il répondu, de veiller à ce que nos hommes ne commettent aucune dégradation. Sinon, je paie de mes propres deniers le préjudice... Dehinez le papier. Nous venons d'Amérique faire la guerre aux Boches...

Je n'ai pas déchiré le papier; mais j'ai pensé qu'il était des Alliés des Etats-Unis n'ont pas à payer, avec la bourse des officiers, les dégâts causés involontairement par leurs troupes. Et ma foi, j'ajoute cette petite somme à la facture des dommages de guerre que les Boches auront à régler... Ce n'est pas très "administratif" peut-être; je juge en tous cas la solution plus logique et plus équitable..."

Monsieur le Maire, cette fois, vous avez pleinement raison.

Le port et l'usage des appareils photographiques sont formellement interdits dans la zone des armées.

La mise en vente et l'envoi par la poste des cartes postales illustrées qui représentent les localités détruites du front, sont non moins formellement interdites.

En conséquence:

1.—Les polices de tous grades, munis de jumelles, de verresopercs opèrent jusqu'à dans les tranchées, les "trenches" M. Clémenceau lui-même, en compagnie parfois du maréchal Foch et du général Pétain.

2.—Les journaux d'images, tels que le "Miroir", "Illustration", "Excelsior", etc., publient les "vues" de Montdidier, Roye, Noyon, Péronne, comme ils ont montré précédemment les ruines de Chateau-Thierry, de Tardenois, etc.

IL AVAIT SOUFFERT TERRIBLEMENT

SEULES LES 'FRUIT-A-TIVES' LUI PROCURERENT QUELQUE SOULAGEMENT.

Buckingham, Que., 3 mai 1915.—"J'ai souffert terriblement de maux de tête et d'indigestion pendant sept ans. J'avais des gaz d'estomac et je souffrais de constipation chronique. J'essayais plusieurs remèdes mais aucun ne me fit du bien. Finalement, un ami me conseilla de prendre "Fruit-a-tives". J'en fis usage et ce grand remède fruitier me procura un bien immense. A tous ceux qui ont une mauvaise santé et qui souffrent d'indigestion et de constipation, et dont l'estomac ne fonctionne pas bien, je dis: prenez "Fruit-a-tives" et vous serez mieux."

ALBERT VARNIER, 50c, la boîte, 6 boîtes pour \$2.50; boîte d'essai, 25c. Chez tous les marchands ou par la poste en adressant à Fruit-a-tives Limited, Ottawa, Ont. 187-1-Y.

Cartes Professionnelles

Avocats

GEOFFRION, GEOFFRION & PRUD'HOMME

No 712, rue St-Jacques, 712-1-Y.
Victor Geoffrion, C.E.
Alain Geoffrion, C.E.
A. Alex. Prud'homme, C.E.
Belle pointe 1915. La loi 187-1-Y.

CARTES D'AFFAIRES

Est 2518.

N. Simoneau

Entrepreneur électricien et imprimeur.
680 STE-CATHERINE EST.

Banquiers

JARAND, TERREUX & CIE, agents de change, 26 48 Notre-Dame Ouest, près Place d'Armes.

Comptables, Liquidateurs

ALEX. DESMARTEAU, 60 N.-D.-E.

banques d'Epargne

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL.

REAL, bureau chef, 140 Boulevard Saint-Louis, et quatre succursales à Montréal.

Papeterie

JOSEPH FORTIER, 219 Notre-Dame Ouest.

Fonderie (Etna)

BEAUPRE & FILS, 597 St-Paul.

Fournaise à Eau Chaude

BEAUPRE & FILS, 597 St-Paul. Tél. Main 2434.

Barques

BANQUES D'HOCHELAGA, 95 St-Jacques.

BANQUE IMPERIALE, 284 St-Jacques.

Entrepreneurs Généraux

SUBSCRIBE:

**SOUSCRIRE A
L'EMPRUNT DE LA**

VICTOIRE!!!

c'est se montrer patriote
tout en faisant un bon
placement.

Nous sommes à votre en-
tière disposition.

BRYANT, DUNN & Co.
rue Saint-François-Xavier, Nos 54-55.
TELEPHONE
MAIN 4960

181-4-6-9-Pin

LIGNE

ELDER-DEMPESTER

**SERVICE DU SUD AFRICAIN
DE MONTREAL.**

Pour informations quant aux dates
de départ, taux de fret et autres dé-
tails, s'adresser à

ELDER-DEMPESTER & CO. LIMITED

133 Ed. Board of Trade, Montréal.

PETITES ANNONCES

POUR REPARATION de dynamos, moteurs et autres appareils électriques. S'adresser à la Cie Internationale d'Electricité, 97 rue Bleury, Téléphone. Main 3191.
97—a

PERSONNEL

AVEZ-VOUS L'INTENTION DE VOUS MARIER ? Le meilleur journal matrimonial. Grátis par la poste. The "Correspondent", Toledo, Ohio.
142

DOMINION CARPET BEATING CO.
seul bureau. Nos 227 Dorchester.
net. On nettoie les tapis, réparé les
craquelés aussi les remboursses. Service
rapide et rapide. Entrepôt gratuit.
151—

ON DEMANDE des charpentiers —
15 jours 12 heures d'ouvrage par
jour. Temps et demi pour travail après
sujets (over-time) et les dimanches.
S'adresser au Terminus des Tramways
près de Lachine, à 7 hrs le matin.
150—6-PA

133 Ed. Board of Trade, Montréal.

PETITES ANNONCES

POUR REPARATION de dynamos, moteurs et autres appareils électriques. S'adresser à la Cie Internationale d'Electricité, 97 rue Bleury, Téléphone. Main 3191.
97—a

PERSONNEL

AVEZ-VOUS L'INTENTION DE VOUS MARIER ? Le meilleur journal matrimonial. Grátis par la poste. The "Correspondent", Toledo, Ohio.
142

DOMINION CARPET BEATING CO.
Le seul bureau. Nos 227 Dorchester.
Nettoyons les tapis, réparons les meubles aussi les rembourures. Service rapide et rapide. Entrepôt gratuit.
151—

ON DEMANDE des charpentiers — 15 par 12 heures d'ouvrage par jour. Temps et demi pour travail après heures (over-time) et les dimanches. S'adresser au Terminus des Tramways, rue de Lachine, à 7 hrs le matin.
150—6-PA

BANQUE DE MONTREAL
 VIS est donné par les présente-
 qu'un DIVIDENDE DE DEUX
 T DEMI POUR CENT sur le capital
 yé de cette institution a été déclaré
 ur les quatre mois courant, et aus-
 un bonus de un pour cent, tous les
 us payables le ou après le lundi.
 2. SECOND JOUR DE DECEMBRE
 ROCHAIN, aux actionnaires ins-
 ts sur la liste le 2. octobre 1918.
 Par ordre du bureau de direction
 EDERICK WILLIAMS-TAYLOR,
 Gérant Général.
 Montréal, 22 octobre 1918.
 178—30-nov. 6-20

AVIS DE FAILLITE
 Re: **LOUIS BEAUDRY**
 Insolvable.
 Les soumissions seront reçues par
 soussignés jusqu'à mercredi, 20
 eembre 1918 à midi, pour l'achat de
 ler sous-crit, pour chaque lot
 arément, comme suit :
 Créances contre Dorval
 Park & Amusement Co.

Ltd., suivant jugement
des Juges de la Cour Supérieure
en date du 12 Mars 1915, en faveur de la
Compagnie... ..\$18125.00
Billet recevable... ..\$5468.00
Deux lots gagnés 60 et 100 pions
et actions désignés comme 212-9 et
10 du plan et livre de renvoi offici-
els pour la paroisse du Pointe-
aux-Trembles.
Deux lots gagnés 20 x 160 pions
et actions désignés comme 35-510 et 511 des
plans et livre de renvoi offici-
els pour la paroisse de Montréal.
Tous les droits, titres et intérêts
failli dans une Échelle de
vente par J. O. Davis Co. Ltd., de
13 lots gagnés 25 x 40 pions cha-
cun, rue Paroisse de Saint-Jacques
désignés comme 164-750 à 757 des
plans et livre de renvoi offici-
els pour la paroisse du Sault-au-
Roi.
Deux lots gagnés 25 x 111 pions cha-
cun, rue Paroisse de Saint-Jacques
désignés comme 11-257 et 258 des
plans et livre de renvoi offici-
els pour le village incorporé de la
Côte-des-Neiges.
Aucune et toutes les soumissions
d'acquisition par les Inspec-
teurs à la fin de la ratification
de la Cour.
Tous les pions gagnés, s'adresser
Curateurs soussignés.
VINET et DUFRESNE,
Curateurs.
72225-99 rue St-Jacques.
119-31-6-12

de Winnipeg, province du Manitoba et ayant aussi un bureau d'attente en les cités et district de Mont-Du-Demanderesse vs LOUIS COULOM, les cités et district de Montréal, Québec. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le tribunal, l 1 novembre 1918.

T. DEPATIE,
Député-protonotaire,
182-2

**DOMINION
REAL COMPANY**

CHURCHILL

**Charles Mc
Lennan, 1 re
pour et à lui**

BUREAU GENERAL des VENTES
rue Saint-Jacques. Montréal

Assurance-Vie
hypothèque
nce-Vie
 rant
 Edifice de La Sauvegarde
 • MONTREAL

MAGNIFIQUES RESULTATS OBTENUS PAR L'ORGANISATION PROVINCIALE

(Suite de la dernière Page)

promis que nous aurions aujourd'hui la souscription de la cité pour \$250,000 à \$300,000 et tout le monde semble très anxieux d'arriver à notre objectif d'un million.

Ce matin, le lieutenant Vézine a fait de nouvelles envoies au-dessus de la ville à 10.25 heures et à 10.35 il mettait le cap pour Québec. On a vu immédiatement Son Honneur le maire de Québec, Sir Lomer Gouin et Sir William Price, les deux présidents d'honneur, l'honorable Paradis et M. McCarthy, les deux présidents actifs, M. Greenwood, "advance agent," de même que tous les principaux citoyens de la capitale, de bien vouloir se rendre immédiatement sur les Plaines d'Abraham pour souhaiter à 11.25 heures la bienvenue au lieutenant Vézine et prendre connaissance du message que M. Kenting, organisateur de Trois-Rivières, et M. Boulais adressaient, (faveur du lieutenant Vézine susnommé), au comité d'organisation de la cité de Québec.

AU CONSEIL MUNICIPAL DE SHAWINIGAN FALLS.

A une session générale ou ordinaire du Conseil Municipal de la ville de Shawinigan Falls, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite ville à sept heures de l'après-midi, mercredi, le troisième jour du mois d'octobre, mil neuf cent dix-huit, en la manière et suivant les dispositions voulues par la loi, à laquelle sont présents MM. le Maire J. H. Desaulniers et MM. les échevins Edouard Gélinas, Gédéon Leblanc, J. A. Bourassa, Albert Giguère et Joseph Gélinas, formant un quorum du dit Conseil sous la présidence de son Honneur le Maire J. H. N. Desaulniers.

M. l'échevin Gédéon Leblanc propose, secondé par M. l'échevin J. A. Bourassa:

ATTENDU que le Gouvernement Canadien a décidé de lancer un nouvel Emprunt national qui sera appelé: "l'Emprunt de la Victoire 1918".

ATTENDU que l'argent qui sera prélevé au Canada, grâce à cet emprunt, est destiné à faire des avances à la Grande-Bretagne de façon à permettre à cette dernière de payer immédiatement les produits agricoles et autres approvisionnements qu'elle achète au Canada.

ATTENDU que la prospérité qui

Mme L. H. HERBERT, présidente-conjointe du comité des dames qui entre-tenra en campagne la semaine prochaine.

régnait au Canada actuellement, en dépit de la dépression financière exercée par la guerre, a été maintenue, grâce à ces emprunts nationaux.

ATTENDU qu'il est de l'intérêt de tout le peuple canadien d'encourager les emprunts nationaux, base de la prospérité économique du pays.

ATTENDU qu'aucune valeur offerte à un prêteur, ne puisse avoir de meilleure garantie que les obligations de l'Emprunt de la Victoire 1918, puisque les richesses du pays tout entier en répondent.

IL EST RESOLU que le Conseil encourage fortement ses administrés à souscrire aux obligations de l'EMPRUNT DE LA VICTOIRE 1918, croyant en cela accomplir un devoir et une mesure de patriotisme non seulement envers le pays, mais envers la population de cette Province. Ce Conseil désire également enregistrer dans ses minutes son ferme espoir de voir l'Emprunt de la Victoire 1918 coïncider avec le triomphe final des Alliés et qu'il espère également que le succès de l'Emprunt contribuera à faire revenir au sol les enfants canadiens qui, là-bas, font si glorieusement leur part pour mettre fin à la barbarie allemande et rétablir la paix mondiale.

ADOpte UNANIMEMENT.

BULLETIN QUOTIDIEN DES QUARTIERS-GENERAUX SUR LES SOUSCRIPTIONS REÇUES, COMPILÉ D'APRÈS LES RAPPORTS REÇUS DES QUARTIERS-GENERAUX DE COMTES POUR LE 4 NOVEMBRE

DIVISION SECALE

Présidents honoraires: Philippe Paradis, J. M. McCarthy.
Québec — Ville..... 370 \$3,300,000
Québec — Comté.....
Montmorency.....
Charlevoix.....

\$3,300,000

DIVISION No 1

Organisateurs de la division: H. P. Thornhill, J. C. Grant.
Argenteuil..... 278 162,800
Labelle..... 4 6,200
Buckingham — District..... 98 91,900
Ottawa..... 189 259,450
Pontiac..... 7 5,050
Témiscamingue.....

525,400

DIVISION No 2

Organisateurs de la division: E. A. Ouimet, H. R. Wood.
Beauharnois..... 66 291,950
Châteauguay..... 245 80,650
Huntingdon..... 420 202,550
Soulages..... 7 4,650
Vaudreuil..... 74 44,650
Trois-Rivières — Ville..... 64 323,100

624,450

DIVISION No 3

Organisateurs de la division: J. B. How, J. F. Boulais.
Champlain..... 20 466,950
Maskinongé..... 27 72,450
Portneuf..... 29 262,650
St-Maurice.....

1,125,150

DIVISION No 4

Organisateur de la division: T. T. Ross.
Chicoutimi..... 93 205,000
Kénogami et Jonquières — District..... 25 13,300
Lac St-Jean.....

218,300

DIVISION No 5

Organisateurs de la division: E. C. Alford, Léopold Fortier, Eug. Panneton.
Chambly..... 298 97,450
Iberville..... 5 4,700
Laprairie.....
Napierreville..... 4 2,400
Rouville..... 26 510,850
St-Jean.....

615,400

DIVISION No 6

Organisateurs de la division: A. J. Nesbitt, P. A. Masson, J. N. Cabana.
Bagot..... 3 11,400
Drummond..... 86 16,300
Nicolet..... 4 1,700
Richelieu..... 86 50,100
St-Hyacinthe..... 31 23,600
Verchères.....
Yamaska.....
Stanstead..... 387 229,850

103,100

DIVISION No 7

Organisateurs de la division: Wm. Hanson, E. H. Bégin.
Arthabaska..... 9 8,300
Brome..... 119 65,800
Missisquoi..... 155 71,950
Richmond..... 343 261,150
Shefford..... 83 74,450
Sherbrooke..... 552 381,300

1,092,800

DIVISION No 8

Organisateurs de la division: F. W. Tofteld, T. Langlois.
Beauce..... 59 20,300
Compton..... 133 81,050
Frontenac..... 33 48,400
Mégantic..... 71 143,250
Wolfe..... 12 10,350

303,350

DIVISION No 9

Organisateurs de la division: J. H. Fortier, C. B. Hibbard.
Bellechasse..... 6 4,100
Dorchester..... 411 492,650
Lévis..... 6 3,250
Lotbinière.....
Montmagny..... 170 61,500

561,500

DIVISION No 10

Organisateurs de la division: F. Saint-Père, W. W. Marshall.
Bonaventure..... 11 8,900
Gaspé No 1..... 7 3,000
Gaspé No 2..... 33 28,650
Matane No 1..... 30 15,400
Matane No 2..... 7 5,100
Rimouski..... 50 15,600
Témiscouata..... 14 5,000

81,650

DIVISION No 11

Organisateurs de la division: J. A. McQueston, J. W. Simard, L. Rochefort.
Berthier..... 13 11,150
Joliette..... 63 68,350
L'Assomption..... 3 650
Montcalm.....
Terrebonne..... 26 14,050
Deux-Montagnes.....

94,200

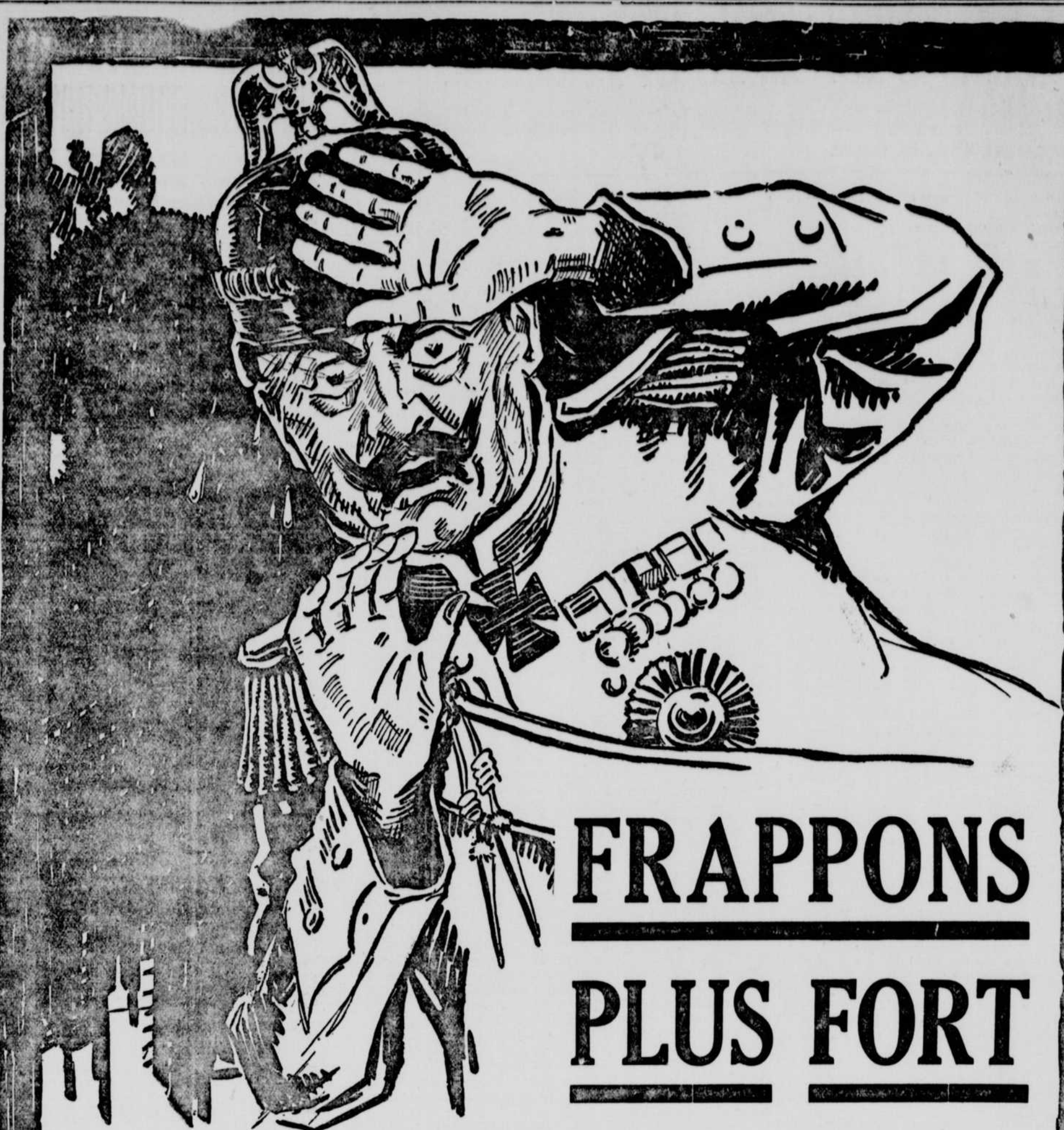
DIVISION No 12

Organisateur de la division: J. B. Desrochers.
Ile Jésus (Laval)..... 7,100

7,100

Total..... 5,325 \$8,652,400

Le montant total des souscriptions est de 5.325.



FRAPPONS PLUS FORT

Le Grand Malfaiteur de l'Europe est chancelant. Les chiens de guerre lâchés par lui sur la Belgique s'esquivent sournoisement vers la frontière, se cramponnant, grognant, pris de panique.

Il déguerpit. Mais il vit encore—avec l'appui de 4,000,000 d'hommes sur le front Occidental seulement—et, avec un cerveau pervers, il persiste encore dans l'ambition de détruire, d'asservir. Maintenant que ses légions vacillent; que son seul espoir est de s'esquiver, de parer le coup final qu'il voit venir, c'est le moment de frapper fort et de soutenir l'effort avec tous nos moyens, toute notre énergie.

Si vous aviez l'intention d'acheter une Obligation de la Victoire de \$100, vous pouvez certainement frapper plus fort. Achetez-en deux ou plus.

Achetez-en une de \$1,000 si votre idée était d'en acheter une de \$500. Doublez la mise.

Toutes les forces du Canada doivent appuyer cet effort—nos importantes ressources, nos industries, nos pêcheries, le surplus de nos richesses, chaque dollar que nous pouvons amasser et accumuler.

Nous en sommes à l'effort final—le grand coup qui rejettera par delà le Rhin les hordes de Vandales qui ont trop longtemps souillé le sol de France.

Faites un effort suprême.

Doublez votre mise.

FRAPPONS PLUS FORT.

SOUSCRIVEZ A l'Emprunt de la Victoire

Publiée par le Comité Canadien de l'Emprunt de la Victoire, en co-opération avec le Ministre des Finances du Dominion du Canada.

LA VILLE RENVOIE TROIS AUTRES DE SES INSPECTEURS

Trois inspecteurs de tramways sont remplacés par deux inspecteurs de rues. — \$2,510 à l'hôpital Saint-Paul et 1,186 à l'hôpital Alexandra. — Intérêts dus aux Frères des Ecoles Chrétiennes. — Divers.

La commission administrative a renvoyé trois de ses inspecteurs de tramways. Ces derniers quitteront le service de la cité le 30 novembre prochain.

Elle a nommé à leur place, à compter du 1er décembre prochain, les anciens employés suivants qui occupaient la position d'inspecteurs de rues, laquelle position a été abolie, à savoir: MM. L. Malo et M. Bahen.

Elle a aussi nommé deux anciens employés du service sanitaire (Voierie) qui avaient été remerciés de leurs services à d'autres positions. On a décidé de payer le salaire de quatre employés durant le temps

qu'ils ont été malades. Sur recommandation au Directeur du Service de Santé, et sur proposition de M. le commissaire Verville, il a été résolu:

(1) de payer à l'hôpital St-Paul, (Notre-Dame), pour le trimestre finissant le 30 septembre 1918, 2,510 jours d'hospitalisation supplémentaire à \$1.00 par jour, en vertu du contrat passé à ce sujet, à savoir \$2,510.

(2) de payer à l'hôpital Alexandra pour le même trimestre, 1,186 jours d'hospitalisation supplémentaire, à \$1.00 par jour, soit \$1,186. Un montant de \$11,393.50 a été

voté, à même le crédit voté pour "intérêts", pour payer une balance d'intérêts dus aux Frères des Ecoles Chrétiennes, pour des terrains vendus à la ci-devant Cité de Maisonneuve, pour l'établissement d'un parc public.

On a aussi voté à même le budget supplémentaire un crédit de \$4,448.32, pour des réparations urgentes aux bords Lavolette, Lévesque, Turcot, St-Denis, Rubenstein et St-Louis, avec l'entente toutefois que, dans le cas où ces réparations seraient faites par les entrepreneurs qui ont construit ces bords, des mesures soient prises pour protester préalablement ces entrepreneurs, avant que la Cité n'exécute elle-même ces travaux.

Les deux résolutions suivantes ont été adoptées, concernant la Commission du Havre:

1^{re}: "Attendu que la Commission du Havre a construit un remblai sur sa propriété à l'endroit où l'égout de la rue St-Just se dégage;

"Attendu que par suite de ces travaux la cité de Montréal est obligée de prolonger la décharge de l'égout et de construire une chambre de rac-

cordement avec le tuyau en acier de 4" de diamètre déjà existant;

"Attendu que le 10 décembre 1917, une somme de \$7,640 a été votée pour ces travaux;

"Attendu que la Cité de Montréal n'a pas l'outillage, ni la main d'œuvre pour lui permettre d'exécuter les travaux ci-dessus mentionnés, exercer au-dessous de la propriété de la Commission du MHV et faire tous les autres travaux nécessaires.

Sur proposition de M. le commissaire Marcil, appuyée par M. le conseiller Verville, il est résolu d'autoriser le Directeur du service des Travaux Publics à faire avec les Commissaires du Havre les arrangements nécessaires pour se servir de l'outillage desdits Commissaires et même de leurs employés pour exécuter les travaux ci-dessus mentionnés, tels arrangements devant être préalablement approuvés par la Commission Administrative."

re avec les Commissaires du Havre les arrangements nécessaires pour se servir de l'outillage desdits Commissaires et même de leurs employés pour exécuter les travaux pour le prolongement de l'égout de la rue Delorimier à travers la propriété de la Commission du Havre, tels arrangements devant être préalablement approuvés par la Commission Administrative."

UN ACCIDENT MORTEL, HIER

Un nommé Joseph Montpetit âgé de 35 ans, demeurant 439 rue Workman, a été électrocuté à mort hier, à l'angle des rues Mullin et Charlevoix. Le corps a été transporté à la morgue pour enquête. Frank Miller, travaillant à la Canada Car Co., village Turcot, est mort hier subitement dans ces usines. Le coroner tiendra une enquête aujourd'hui. Le défaut d'informations nous oblige à annoncer simplement ces deux morts violentes.

LE TRAVAIL DES FEMMES ET LA GUERRE

III.—Les usines de Calais. — Villes anglaises en France. — Les femmes françaises aux champs. — La Croix-Rouge et les infirmières. — La "spiritualité" de la guerre.

Si nous passons en France, nous retrouvons encore la femme à l'usine.

Nous avons visité à Calais les vastes établissements où l'on pratique le "sauvetage", le raptage de tous les objets recueillis sur le champ de bataille et qui peuvent être réutilisés et utilisés de nouveau.

Ce sont pièces métalliques, boîtes de conserve de toute sorte, vieux fusils et canons, et objets divers de vêtements depuis la chaussure jusqu'à la casquette de soldat.

Les gros travaux, menuiserie ou étamage, étaient faits par les prisonniers allemands : ils sont légion à Calais et il convient d'ajouter, à la gloire de l'administration anglaise qui régit ces vastes usines, qu'ils paraissent en bonne santé et très humainement traités.

Les travaux qui exigent quelque discrétion ou qu'un ennemi pourrait saboter, étaient effectués par des soldats anglais, avec — comme main-d'œuvre — des Chinois robustes et hirsutes, venus on ne sait de quel coin d'Asie et qui ne ressemblent nullement aux nôtres.

Enfin — on voit quel curieux amalgame produit la guerre — ce sont les femmes surtout qui travaillaient aux vêtements ; et, sous la direction de l'usine, elles faisaient merveille.

On a économisé des sommes considérables par cette ré-utilisation. Au front, on est d'une économie rigoureuse, sauf quand il s'agit de tirer sur l'ennemi ; le gaspillage des munitions est quelque chose de frénétique : c'est, paraît-il, la loi de guerre.

Mais l'alimentation et le vêtement sont sujets à la plus stricte retenue.

Et tout ce qui peut, dans l'équipement, servir de nouveau est repris avec soin, — presque toujours par le travail des femmes.

D'une vieille paire de chaussures toutes crottées, on en refait une neuve, aussi solide sinon aussi élégante, que la première.

Dans d'immenses cuves mijotent comme quelque pot-au-feu fantastique les chaussures maculées et trouées : il faut d'abord moudre le cuir et le nettoyer.

L'objet est ensuite recréé avec soin : puis, morceau par morceau, on le rapicé patiemment. On recoud, on renforce, on ajoute, on bouche ; on plaque de solides semelles à l'article rajouté et le vernis universel vous redonne au tout un aspect de deuxième jeunesse :

— C'est, disions-nous, la fontaine de Jouvence du cuir militaire.

Les uniformes subissent même traitement, une sorte de greffe de tissus qui n'a plus rien d'étonnant, si l'on songe que dans les hôpitaux on la pratique en pleine chair : alors, refaire l'étoffe d'une tunique ou poser une rallonge à un pantalon qu'un obus désolait à court, cela n'a rien d'étonnant.

Ce qui l'est davantage, c'est l'activité, l'adresse, avec lesquelles tout cela est fait : et le soin, la propreté, la coquetterie même qu'on y apporte. Ce sont des doigts féminins, un cœur de femme qui se dit :

— Il faut, pour le soldat qui portera cette chaussure ou cet uniforme, non seulement qu'il s'y mette à l'aise, mais même qu'il n'en soit pas honteux, qu'il ait l'air... de porter du neuf.

Et ces nuances de délicatesse, jusque dans les travaux les plus humbles, conservent à la guerre comme un caractère d'humanité.

Dans ces usines, on trouvait des femmes de tout âge : très jeunes ou très vieilles. Nous en avons vu de soixante-cinq ans qui coussaient sans relâche, le dos courbé au travail, les yeux fatigués, mais qui ne voulaient prendre aucun repos :

— Mes fils sont à la guerre, disait l'une d'elles, et je ne veux rien tirer de leur pauvre soldat ; et puis, c'est la guerre, il faut que tous fassent quelque chose. Moi, j'habille les soldats.

C'est du reste la gaité, l'entrain, qui règne dans ces ateliers féminins : et c'est la note moyenne du travail de la femme, quand il est bien organisé. Il rayonne de joie : il illumine, il a quelque chose de léger et de clair qui l'élève au-dessus de la massive lourdeur des ouvriers du sexe fort.

Ajoutons encore que toutes ces ouvrières bénissent l'Angleterre, qui les a sauvées de la misère, les a même payées royalement :

— Nous gagnons autant par jour que nous ne gagnions dans toute une semaine, durant la paix.

C'était le refrain habituel : à Calais comme à Rouen, la présence des Anglais a créé une vie nouvelle, d'activité inconnue dans ces vieilles villes traditionnelles et endormies, de la routine et de l'épargne.

Le paysan français était essentiellement un remueur de la terre, un attaché au sol, à son patelin étroit et borné. Ceux qui n'ont vu de la France que Paris, capitale du monde, au raffinement de luxe et d'intellectualité, se font une très fautive idée de la population des campagnes, dans la Bretagne ou la Normandie par

exemple, — où le paysan menait la vie la plus rude, la plus primitive qu'on puisse imaginer.

A côté de l'Angleterre si neuve, si fraîche, si moderne dans sa pérennité même, la France du nord a l'air d'un très ancien pays, avec ses maisons séculaires et leur groupement de commencement de colonie.

Mais, essentiellement, le peuple français des campagnes savait remuer la terre, lui faire produire la plénitude de ses ressources. Et la femme française, avec la seule aide des vieillards ou des enfants, a su maintenir durant toute la guerre cette tradition, avec une constance et un courage admirables que j'ai déjà décrits.

Ce qui conservait à la France dévastée, profondément remuée par la guerre, cet aspect de confiance et d'espoir qui ne l'a jamais quittée, même aux sombres jours, c'était, — jusque parmi les ruines et à côté des tranchées béantes, — l'aspect riant et fertile des campagnes, le sillon riche et lourd, disant partout l'effort incessant des "laboureuses" et des semeuses de pain.

Et cela, ce fut franchement beau, cet univers élan de la paysanne française, "elle aussi de l'armée" comme elles le disaient toutes, pour tirer du sol la substance neuve qui compense les pertes énormes subies au front, comme une façon de demander au sein même de la patrie la vie plus forte que toutes les morts.

C'est aux champs surtout que l'on glorifiera la Française...

A moins que ce ne soit aux hôpitaux : et ici, il ne faut plus spécifier, car on les retrouve toutes, Américaines exubérantes, Anglaises posées et pleines d'une aimable réserve, fines et subtiles Françaises, au chevet des héros malades.

Nos soldats connaissaient déjà le dévouement aimable, l'affection de la femme vouée aux œuvres de guerre... Dans la tranchée, grâce à la Croix-Rouge, à toutes ces belles administrations qui s'occupent du confort et de l'agrément du soldat, il avait dû à cette affection tendre et pressée les menus objets, si variés et si utiles, qui ajoutaient au régime militaire quelque chose comme un sourire, un rayon échauffant.

Quand on visite les magasins de la Croix-Rouge, on est émerveillé de l'ingéniosité de la charité féminine : et comme la moindre douceur, le plus léger plaisir, est apprécié par le soldat qui veille dans la nuit humide de sa demeure souterraine, à deux pas des Boches.

On dira mieux après la guerre tout ce que ces petites attentions, ces riens charmants, ont ajouté de cœur et de courage à l'esprit de nos combattants.

Mais c'est à l'hôpital surtout que le dévouement des femmes s'est manifesté dans toute son étendue.

Malgré le zèle des médecins, qui pratiquent plus de trente opérations par jour au lendemain des attaques, le travail admirable des hôpitaux n'aurait pu être accompli sans l'aide constante des infirmières, qui ont chargé du soldat blessé depuis son opération jusqu'à sa convalescence.

Ce sont de véritables mères pour le malade : et elles complètent sa guérison mentale qui, dans le cas de blessures graves, des amputations lamentables, est aussi importante que l'autre.

Le travail des infirmières, qui ne se sont laissées vaincre par aucune fatigue, aucune pensée, aucun dégoût, est une des gloires de cette guerre horrible et il apporte une heureuse diversion à sa brutalité et à sa destruction.

Ce travail n'a pas été sans danger : nous avons vu à Doullens un hôpital qui avait été bombardé, par les avions allemands, quelques semaines auparavant. Les infirmières avaient fait merveille pour sauver les malades de l'édifice en ruines ; et quinze d'entre elles avaient été tuées au poste.

Quand l'histoire de la guerre sera écrite, on y consacra de nombreuses pages aux femmes ; mais les plus belles seront sans doute pour les infirmières. Leur tâche a été œuvre de charité, de dévouement, d'affectueux amour. Elles ont travaillé à refaire, à guérir, à sauver, à compenser pour la perte et le gaspillage effréné de la guerre.

La part de l'homme a été, est encore la force, la lutte, l'énergie matérielle dans une large mesure ; la part de l'infirmière, par contre, c'est le sentiment intime, tout ce que l'esprit humain peut produire de meilleur.

Et à la terrible destruction de la guerre, la présence des femmes a ajouté un facteur qui l'élève et la purifie.

L'homme a lutté avec héroïsme, avec une persistance admirable, avec génie parfois ; la femme a mis son cœur même dans sa bataille contre la mort et elle a empêché que cette guerre ne soit qu'une impitoyable tuerie : elle y a maintenu une spiritualité qui demeure son rachat moral et notre meilleur espoir en la paix future.

FERNAND RINFRET.

"ON EN A ENCORE POUR PAS LONGTEMPS", DIT M. BOUCHER

Les statistiques d'hier ne donnent que 103 nouveaux cas d'influenza, et 23 décès. — Le total est de 16,855 cas, et de 2,973 décès. — Tous jours de la prudence ! — L'hôpital d'urgence Saint-Arsène est fermé.

"On en a encore certainement pour pas longtemps", a dit hier soir, le docteur Boucher, en prenant connaissance des statistiques de la journée, concernant l'influenza. Le directeur du Service de Santé considère que la situation est très bonne, et qu'elle ne tardera pas à devenir normale, à condition, toujours, que le public observe des précautions et continue de suivre les directions du Bureau de Santé.

LES CHIFFRES
Le nombre de nouveaux cas rapportés, hier, est de 103, et celui des décès, de 23, dont 17 par influenza, et 6 par pneumonie. Le total est maintenant de 16,855 cas, et de 2,973 décès.

Date	Cas	Décès
1 octobre	17	11
2 octobre	3	13
3 octobre	7	10
4 octobre	22	12
5 octobre	11	18
6 octobre	111	27
7 octobre	119	27
8 octobre	132	23
9 octobre	398	59
10 octobre	202	51
11 octobre	357	68
12 octobre	367	43
13 octobre	378	165
14 octobre	1,868	158
15 octobre	1,748	162
Total	16,855	2,973

HOPITAL FERME.

L'hôpital d'urgence Saint-Arsène a été fermé, comme il n'y avait plus de patients.

Dans la journée d'hier, on a admis 5 patients aux divers hôpitaux d'urgence, dont 2 à l'hôpital Saint-Justine, 1 au Meurling, 1 au Grenadier, 40 à l'hôpital Moreau, 40 à l'hôpital de la Santé, 3 sont morts. Il y a eu, en tout 595 lits, dont 284 sont occupés, et 311, disponibles. Il manque cependant le rapport du Grenadier, 158 Gardes et de l'Alexandra. Les hôpitaux municipaux d'urgence qui ont

fait rapport, hier, sont donc le Meurling, les hôpitaux Saint-Clément, Moreau, St-Joseph, St-Arsène, St-Paul et St-Justine.

CHIFFRES GLOBAUX.

Depuis l'ouverture des divers hôpitaux municipaux d'urgence, on y a admis 1,016 malades, dont 552 hommes et 464 femmes, 479 ont été congédiés, dont 261 hommes, et 218 femmes. Il y a eu 227 décès, dont 139 chez les hommes et 88 chez les femmes.

Au Meurling, en particulier, on y a admis 272 hommes et 241 femmes, 100 hommes et 50 femmes, exactement, sont décédés.

APPELS D'AMBULANCES.

Il y a eu, hier, 11 appels d'ambulances, 6 appels concernant des cas de misère qui ont été référés à la St-Vincent-de-Paul. La veille et dimanche, il y avait eu pour chaque jour 18 appels d'ambulances.

L'ASSEMBLEE D'AUJOURD'HUI.

C'est cet après-midi que le Bureau de Santé va discuter la date probable de l'ouverture des églises, écoles, théâtre, etc.

A LA SUCCURSALE OUEST.

La succursale ouest du Bureau de Santé, angle Mansfield et St-Catherine, continue son travail. 15 cas sont venus à son attention, hier. On peut continuer à demander de l'aide à cet endroit, en se servant du même appel téléphonique.

LA COUR DE PRATIQUE SIEGERA.

Mme Aimée Geoffroy, bâtonnier des avocats du district de Montréal a écrit au Bureau de Santé pour demander de reprendre les séances de la Cour de pratique, interrompues par suite de l'épidémie. Le Bureau de Santé a accédé à cette demande. Le juge en chef Archibald a annoncé que la Cour de pratique reprendrait sa besogne ordinaire dès aujourd'hui, mais que le public ne serait pas admis, c'est-à-dire qu'il n'y aurait pas d'audience.

UNIQUE RESULTATS OBTENUS PAR L'ORGANISATION PROVINCIALE

Les souscriptions sont nombreuses et importantes dans les districts ruraux. — La réception à la Légion Etrangère.

LES DRAPEAUX D'HONNEUR. — DERNIERS RESULTATS.

L'on prépare activement dans l'organisation provinciale de l'emprunt de la victoire, la réception au détachement de la Légion Etrangère de France, actuellement à New-York.

Comme on l'a déjà annoncé, ces glorieux soldats de presque tous les pays du monde, réunis en un régiment viennent participer au succès de la campagne de l'emprunt de la victoire comme ils ont fait pour l'emprunt de la Liberté.

Cet après-midi, à onze heures, près de cinquante citoyens influents de la métropole, convoqués par l'exécutif provincial, se réuniront aux bureaux de la rue Notre-Dame pour organiser la réception à ces valeureux soldats. MM. A.-P. Frigon et E.-A. MacNutt, les présidents-conjoints de l'organisation provinciale veulent que cette réception surpasse encore celle que l'on fit aux fameux "Diables Bleus" qui visitèrent notre ville dans le cours de l'été dernier.

Le détachement de la Légion Etrangère nous arrivera probablement jeudi soir. Ils feront un voyage à Québec et participeront peut-être à la grande parade de l'emprunt que l'on fera lundi prochain.

Malgré l'épidémie d'influenza, qui sévit encore ici, l'organisation provinciale n'a pas abandonné son projet d'assemblées populaires. Comme le fléau tend à disparaître prochainement, et pour toujours, espérons-le, les organisateurs ont élaboré un programme d'assemblées qui saura porter des fruits. Si le bureau d'Hygiène permet d'ouvrir les églises dimanche prochain, cette journée sera, pour de l'éloquence. Il a organisé des assemblées dans presque tous les districts de la province, de l'île de Montréal, aux côtes gaspésiennes. Le comité des orateurs, sous la présidence de M. Thibault-Rinfret, C.R., a 250 orateurs prêts à expliquer à nos cultivateurs les multiples avantages de l'emprunt actuel. Tous ces orateurs, qui comprennent les plus éminents de la province, seront dispersés dans toutes les parties du Québec dimanche prochain, si le bureau d'hygiène le permet.

Le conseil municipal de la ville de Hull a adopté, à sa dernière réunion, l'achat de tous les quatre jours, la somme de \$25,000 l'emprunt. Cette heureuse nouvelle est parvenue aux officiers de l'organisation provinciale hier après-midi. Espérons que l'exemple sera suivi.

Parmi les grosses souscriptions qui ont été versées par l'entremise de l'organisation locale, on remarque celle de Mgr Bruchési, au nom de la corporation archépiscopale de Montréal, à hauteur d'une somme de dix mille dollars (\$10,000) au fonds national de l'emprunt de la victoire.

C'est à l'équipe No 9 que Mgr l'Archevêque a adressé sa souscription.

Les dernières municipalités qui ont gagné le drapeau d'honneur dans la province sont les suivantes : Comoy, Lesage (Terrebonne), St-Lambert, (Chambly), Brownsburg (Argenteuil), Hemmingford (Hawkesbury).

Voici les derniers résultats reçus par l'exécutif provincial :

Québec	\$2,824,850
Montréal	2,375,000
Labelle, No 1	148,700
Châteauguay	90,950
Huntingdon	32,750
Trois-Rivières	355,350
Chambly	125,650
St-Jovite	12,550
St-Jovite	12,550
Brome	86,000
Shefford	32,750
Beauce	73,500
Mégantic	184,800
Drummond	29,450
Kamouraska	34,400
L'Assomption	5,200
Terrebonne	21,150

Le dernier rapport indiquait que le grand total était de \$8,224,050.

Dans l'organisation locale, c'est-à-dire de l'île de Montréal, tout marche à la lettre mais les rapports ne sont publiés que tous les quatre jours. Au cours d'une visite faite hier aux quartiers généraux, on nous déclarait que les souscriptions parvenaient en grand nombre et que cette semaine sera beaucoup plus fructueuse que la semaine dernière. Le comité des noms spéciaux est particulièrement actif.

LE COMITE DES NOMS SPECIAUX.

Quelques-unes des grosses souscriptions prélevées par ce comité :

Domination Oil Cloth Ltd.	\$600,000
London and Lancashire Life	200,000
Elster Dempster & Co. Ltd.	150,000
Le Séminaire de St-Sulpice	150,000
Pharmaceutical Assurance Co. Ltd.	100,000
(Dept. Vie)	100,000
Royal Exchange Assurance	125,000
Canadian Assets Realisation	100,000
A. C. Leslie	51,000
Phenix Insurance Co. Ltd.	50,000
(Phenix Feu)	50,000
Jas. W. Pyke & Co. Ltd.	50,000
F. P. Jones	50,000
Phoenix Insurance of Hartford	50,000
Connecticut Fire Ins. Co.	25,000
Westchester Fire Ins. Co.	25,000
Atlas Assurance Co.	25,000
John Partridge & Helmut	25,000
Mead Morrison Mfg. Co.	25,000
Quintal & Lynch	15,000
Total	\$1,946,000

Voici quelques-unes des grosses souscriptions perçues par l'organisation provinciale :

La Cie de Pulpe de Chicoutimi	\$25,000
North American Pulp and Paper Co.	20,000
Frederic A. Sabhaton	20,000
La Cie de la cité de Joliette	15,000
Marcellin Pettigrew	15,000
W. G. Richards	10,000
John Partridge & Helmut	10,000
Mme Louis M. Rioux	10,000
Edouard Louis Jean	10,000
John Partridge & Helmut	10,000
Mme Elizabeth Chahoon	10,000
Mme Elizabeth Lumber & Pulp	10,000
J. A. R. Dubuc	10,000
Francis J. Shepherd (M.D.)	7,000
Marshall C. Small	6,000
W. D. Bratford	6,000
Société d'Éclairage et d'Éner	6,000
Cie du Chemin de Fer Roberval	5,000
Saguenay	5,000
La Cie de la cité de Joliette	5,000
The J. Ekin & Co. Ltd.	5,000
John Partridge & Helmut	5,000
A. P. Dery & Fils	5,000
Arthur Picard	5,000
John Partridge & Helmut	5,000
Louise Lumber	5,000
Les Peres Blancs	5,000
Salate Late Miss C. I. Price	5,000
Mme R. G. Beaupré	5,000
Frank Carroll	5,000
John Partridge & Helmut	5,000
International Harvester of Canada	7,000
Les Dames Vertueuses	1,000

MGR LAROCQUE ET L'EMPRUNT

L'exécutif provincial a reçu la lettre suivante de Mgr Larocque, évêque de Sherbrooke :

Sherbrooke, 4.
A Messieurs les membres du Comité Exécutif de l'Emprunt de la Victoire, Montréal.

Messieurs : —

Après une absence de trois semaines dans le nord-ouest canadien j'étais à mon retour, obligé de me rendre à notre hôpital St-Vincent de Paul pour y subir un traitement. Vous avez, Messieurs, la raison de mon retard à vous dire un mot de l'emprunt de la victoire qui vient d'être lancé.

A la suite de Son Eminence le Cardinal Bégin et de Sa Grandeur Mgr Bruchési, je n'hésite pas à donner mon entière approbation à cette entreprise que je considère comme vraiment nationale et patriotique.

De plus, si je la considère simplement au point de vue financier, cette entreprise me paraît offrir toutes les garanties désirables à ceux qui par leurs souscriptions, contribueront à en assurer le succès. J'espère donc que tous mes diocésains qui sont en mesure de le faire, n'hésiteront pas à seconder les efforts des membres de votre comité.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, avec mes meilleurs vœux de succès dans votre belle et patriotique entreprise, l'assurance de ma haute considération.

(Signé)
PAUL, Evêque de Sherbrooke.

LA JOURNEE DE L'ELOQUENCE

Dans la province de Québec, l'éloquence ne perd jamais ses droits et la nouvelle que l'épidémie de grippe avait interdit les assemblées publiques, en fermant les temples ainsi que les théâtres, avait créé un profond dépit au sein de nos campagnes.

Mais grâce à Dieu, l'épidémie est aujourd'hui conjurée et l'interdiction sera bientôt levée.

Il y a même tout lieu d'espérer que dimanche, le 10 novembre, ainsi qu'il a été convenu, plus de deux cents de nos orateurs se plus en venant, mettront leur éloquence au service de l'organisation provinciale de l'emprunt de la victoire, envahissant les divers comités de notre province pour y prêcher, ce jour-là et les jours suivants, l'évangile de l'économie et du patriotisme.

Jamais auparavant, même au milieu des pires tourments électoraux, la province de Québec n'aura assisté à pareil déploiement oratoire.

Ce sera vraiment la journée de l'éloquence, ce sera aussi, et davantage, la journée de l'emprunt de la victoire.

Outrant toutes grandes ses ailes, la victoire projette, en effet, aujourd'hui sa grande ombre sur le monde et l'éloquence de nos tribuns, trouvera, ce jour-là, un écho enthousiaste dans l'âme de tous les citoyens accourus pour prier Dieu et acclamer les messages de la victoire.

LE PASSAGE DE VEZINE A TROIS-RIVIERES

M. J. F. Boulais, organisateur-conjoint de l'emprunt de la victoire pour le district de Trois-Rivières, nous envoie un rapport du passage de l'aviateur Vézine dans la ville de Trois-Rivières. Le voici :

Montréal, 4.

Le lieutenant Vézine, arrivé ici à 11.55 a.m. hier, a été reçu sur le terrain de l'Exposition par le maire de Trois-Rivières, et les membres du Comité de l'emprunt de la victoire de Trois-Rivières, accompagnés d'une foule enthousiaste d'environ 2,000 personnes. Le lieutenant Vézine, avec cette habileté qu'on lui connaît, a survolé la ville et donné une très belle exhibition de ses différents tours de force aériens avant d'atterrir, manœuvrant si s'est faite dans les meilleures conditions possibles.

Après le dîner, M. Boulais avait convoqué les citoyens de Trois-Rivières à une exhibition gratuite sur les mêmes terrains, donnée toujours par le même M. Vézine, une foule d'au moins 7 à 8 mille personnes s'est transportée sur les mêmes terrains, et là, Son Honneur le maire Tessier et M. le maire Ryan ont souhaité, chacun dans leur langue, la bienvenue au lieutenant Vézine, et l'organisateur en a profité pour expliquer à la foule le but de l'emprunt de la victoire, et leur faire voir les conséquences économiques que son succès aurait pour "la Reine de la Vallée du St-Laurent", (c'est le nom que les Trifluviens donnent à leur ville coquette).

Après cette démonstration, où l'on sentait que tous les cœurs trifluviens vibraient à l'unisson et s'unissaient à nous avec enthousiasme, pour le succès de cette campagne, le lieutenant Vézine survolait au bruit des acclamations de la foule, pour donner une deuxième exhibition au-dessus de la ville, et piquait ensuite une pointe vers les villes sœurs, Shawinigan et Grand-Mère, pour, par l'inauguration de ce premier service aérien entre Trois-Rivières et ces deux petites villes du nord, d'une lettre du maire des Trois-Rivières aux maires des deux villes plus haut nommées, et de deux autres lettres de M. Boulais à l'adresse de ces organisateurs de St-Maurice et de Champlain, dans lesquelles il leur exprimait ses meilleurs souhaits de succès pour cette campagne qui se terminera le 16 courant.

A son retour, 40 minutes plus tard, il survola encore la foule de ses prouesses.

Hier soir, à 7.30 heures, M. Boulais convoqua au Sanatorium Deslois, une quarantaine des principaux citoyens de la ville, représentant à peu près toutes les nationalités de cette cité presque cosmopolite.

A ce banquet, il y eut les santés suivantes :

Au Roi.

Notre Hôte :

Réponse par le lieutenant Vézine.

Les Alliés :

Réponse par l'honorable Jacques Bureau.

La cité